



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

PLAN ANNUEL DES DÉPENSES POUR LE NORD

1 9 9 5 - 1 9 9 6



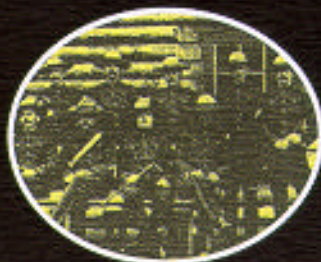
CENTENAIRE



DU



KLONDIKE



Canada

PLAN ANNUEL DES DÉPENSES POUR LE NORD



Exploitation des données

Direction de la qualité de l'information et de la recherche
Direction générale de la gestion de l'information
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Décembre 1997



Page couverture

Centenaires du Klondike

La page couverture montre des photographies commémorant le 100^e anniversaire de la présence de la GRC au Yukon et représentant le 100^e anniversaire de la ruée vers l'or du Klondike, aussi connue sous le nom de Piste de '98, qui est célébré en 1998.

Les deux événements sont liés dans le temps puisque le petit contingent de 19 gendarmes de la Police à cheval est arrivé le 24 juillet 1895 dans le but d'assurer le maintien de l'ordre chez les chercheurs pris de la « fièvre de l'or », de protéger les Autochtones et d'établir la souveraineté canadienne sur ces terres lointaines et peu peuplées. La ruée vers l'or et la chance de « s'enrichir rapidement » ont capté l'imagination des gens à l'échelle internationale et ont attiré, par terre et par mer, une multitude de chercheurs d'or vers les ruisseaux aurifères, comme le Bonanza, et la ville de Dawson, qui était en pleine expansion.

Photographie de gauche

Gracieuseté de la GRC
Division M
Whitehorse (Yukon)

Autres Photos

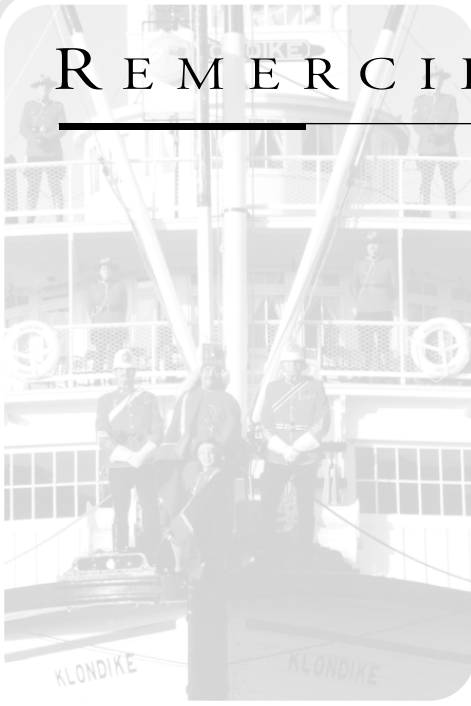
Les archives nationales du Canada

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes et du
Nord canadien
Ottawa, 1997

Plan annuel des dépenses dans le
Nord 1996-1997
QS-3573-001-BB-A1
N° de catalogue : R71-17/1997
ISBN 0-662-63304-0

© Ministre des Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada

REMERCIEMENTS



La présente publication a été préparée par Arnold Current, avec l'aide de Susane Lizotte et de Jean Fisk de la Direction de la qualité de l'information et de la recherche, Direction générale de la gestion de l'information, sous la supervision de Diane Roddick.

Bon nombre d'organismes fédéraux et de personnes ont contribué à la préparation du présent document. L'aide et l'appui constants et indispensables des coordonnateurs des 26 ministères et organismes fédéraux participants, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du gouvernement du Yukon, du Programme des affaires du Nord et de la Direction générale des finances du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) sont fort appréciés. Sans l'aide de ces personnes, le présent document n'aurait pu paraître.

Pour obtenir des précisions ou des renseignements supplémentaires ou encore pour faire des commentaires ou des suggestions pour améliorer la publication, il suffit de téléphoner au (819) 953-7062, ou encore d'écrire à la Direction de la qualité de l'information et de la recherche, pièce 530, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa (Ontario) K1A 0H4, télécopieur : (819) 953-6010. Pour obtenir des exemplaires additionnels, s'adresser par courrier électronique au kiosque des publications et des renseignements au public à l'adresse InfoPub@inac.gc.ca.

TABLE DES MATIÈRES



Remerciements	iii
Introduction	1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1
CADRE DE POLITIQUE	1
LE POINT SUR 1994-1995	1
Restructuration du gouvernement fédéral.....	1
Revendications territoriales des Autochtones.....	1
Transfert des responsabilités de type provincial	1
Changements aux organismes participants	2
PORTÉE ET NATURE DE L'ÉTUDE DES DONNÉES	2
Source des données.....	2
Méthodologie	3
DIFFUSION	3
STRUCTURE	3
Évolution des dépenses gouvernementales reliées au Nord	4
Évolution de l'emploi gouvernemental relié au Nord	6
Dépenses par organisme qui en a la responsabilité finale	8
Dépenses par gouvernement.....	8
Dépenses par organisme fédéral.....	8
Emploi par organisme	11
Transferts du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux	14
Transferts selon une méthode préétablie	14
Autres transferts.....	15
Total des dépenses du gouvernement fédéral, y compris les transferts	15
Dépenses par lieu géographique de centre de responsabilité	17
Emploi par lieu géographique de centre de responsabilité	20
Dépenses par fonction	22
Gouvernement fédéral.....	23
Gouvernements territoriaux	24
Dépenses par lieu qui en bénéficie le plus	28
Dépenses par article	30
Traitements et salaires	31
Autres dépenses de fonctionnement	32
Immobilisations	32
Subventions et contributions	32
Glossaire	34
Annexes	
1. État des dossiers de revendications territoriales relatives au Nord	36
2. Transferts aux gouvernements territoriaux	37
3. Classification des fonctions de dépense.....	38
4. Autres documents de référence	40

Liste des Illustrations

Carte 1 - Le Nord	2
-------------------------	---

Graphiques

1. Évolution des dépenses gouvernementales pour le Nord.....	4
2. Évolution des dépenses pour le Nord, par gouvernement.....	5
3. Évolution de l'emploi gouvernemental relié au Nord	6
4. Évolution de l'emploi relié au Nord, par gouvernement	7
5. Dépenses par gouvernement en 1995-1996	8
6. Dépenses fédérales par organisme en 1995-1996	8
7. Emploi par gouvernement en 1995-1996.....	11
8. Emploi par organisme fédéral en 1995-1996.....	11
9. Évolution des subventions fédérales selon une formule préétablie versées aux gouvernements territoriaux	14
10. Autres transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux, par organisme en 1995-1996	15
11. Évolution des dépenses dans les Territoires du Nord-Ouest, par gouvernement	17
12. Évolution des dépenses au Yukon, par gouvernement	18
13. Évolution des dépenses fédérales dans le Sud du Canada, par lieu géographique.....	18
14. Évolution de l'emploi dans les Territoires du Nord-Ouest, par gouvernement	20
15. Évolution de l'emploi au Yukon, par gouvernement.....	21
16. Évolution de l'emploi fédéral dans le Sud du Canada, par lieu géographique.....	21
17. Total des dépenses gouvernementales par fonction en 1995-1996.....	23
18. Dépenses directes du gouvernement fédéral pour le Nord, par fonction en 1995-1996.....	24
19. Dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, par fonction en 1995-1996.....	25
20. Dépenses du gouvernement du Yukon par fonction en 1995-1996.....	26
21. Total des dépenses par lieu qui en bénéficie le plus (1995-1996)	28
22. Évolution des dépenses fédérales par lieu qui en bénéficie le plus	28
23. Évolution des dépenses du gouvernement fédéral, par article	30
24. Évolution des dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, par article	31
25. Évolution des dépenses du gouvernemnt du Yukon, par article	31

Tableaux

1. Évolution des dépenses gouvernementales reliées au Nord	5
2. Évolution de l'emploi gouvernemental relié au Nord	6
3. Évolution des dépenses en dollars et en pourcentage, par organisme qui en a la responsabilité finale.....	10
4. Évolution de l'emploi en équivalents temps plein et en pourcentage, par organisme.....	13
5. Évolution des transferts du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux	16
6. Évolution des dépenses en dollars et en pourcentage, par lieu géographique de centre de responsabilité	19
7. Évolution de l'emploi en équivalents temps plein et en pourcentage, par lieu géographique.....	21
8. Évolution des dépenses en dollars et en pourcentage, par fonction	26
9. Dépenses prévues pour 1995-1996, par organisme et par fonction (en milliers de dollars).....	27
10. Évolution des dépenses en dollars et en pourcentage, par lieu qui en bénéficie le plus	29
11. Évolution des dépenses en dollars et en pourcentage, par article.....	33

INTRODUCTION

Le but premier de la politique fédérale pour le Nord est

d'aider les habitants de cette région à mettre sur pied des institutions politiques et économiques durables qui leur permettent d'assumer une part de plus en plus grande de responsabilité dans les décisions qui les touchent directement.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le *Plan annuel des dépenses pour le Nord* (PADN) donne un aperçu, par région, des dépenses publiques et des emplois gouvernementaux connexes dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Hormis pour les exercices 1991-1992 et 1992-1993, le PADN paraît chaque année depuis 1973-1974. Il résume les données sur les dépenses et les équivalents temps plein (ETP) prévus, projetés et réels des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, de même que ceux des ministères et organismes du gouvernement fédéral, engagés pour des activités et des programmes exécutés dans le Nord ou relatifs au Nord.

CADRE DE POLITIQUE

Le Programme des affaires du Nord assure au sein du gouvernement fédéral l'orientation nécessaire à l'élaboration, à la coordination et à la mise en œuvre des programmes fédéraux dans les territoires du Nord canadien. Le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer l'évolution politique soutenue de gouvernements populaires forts dans le Nord et de leurs institutions économiques au sein de la fédération canadienne. Le but premier de la politique fédérale pour le Nord est d'aider les habitants de cette région à mettre sur pied des institutions politiques et économiques durables qui leur permettent d'assumer une part de plus en plus grande de responsabilité dans les décisions qui les touchent directement. Les principaux objectifs de la politique fédérale pour le Nord sont les suivants :

- régler les revendications des Autochtones et mettre en œuvre les ententes conclues;
- collaborer avec les gouvernements du Nord et les Autochtones afin de promouvoir l'évolution politique du gouvernement populaire, y compris la division des Territoires du Nord-Ouest et le transfert des responsabilités de type provincial restantes aux gouvernements territoriaux;
- protéger l'environnement nordique, par le biais de mesures comme la Stratégie pour l'environnement arctique (SEA) et la Stratégie de la protection de l'environnement arctique (SPEA);

- appuyer le développement économique durable;
- encourager la coopération internationale à l'égard de l'Arctique.

LE POINT SUR 1995-1996

Restructuration du gouvernement fédéral

Un important remaniement ministériel s'est produit au gouvernement fédéral en 1993-1994. Cette édition du PADN est la deuxième à présenter les données en fonction de la nouvelle structure ministérielle. Toutes les dépenses et toutes les données sur les équivalents temps plein sur cinq ans présentées dans l'édition 1994-1995 avaient été rajustées en fonction de la structure instituée en 1993-1994. Aucun rajustement n'a été fait en fonction des changements survenus en 1995-1996 qui sont signalés dans la présente édition. Bien que certaines tendances ministérielles diffèrent de celles des années antérieures, les totaux pour l'ensemble du gouvernement demeurent cohérents.

Revendications territoriales des Autochtones

Aucune nouvelle entente n'a été signée en 1995-1996 relativement aux revendications territoriales. Cependant, le présent rapport fait pour la première fois état des paiements législatifs au titre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut qui est entré en vigueur en 1993-1994. La liste complète des revendications relatives au Nord se trouve à l'annexe 1.

Transfert des responsabilités de type provincial

Les ententes suivantes concernant le transfert des responsabilités ont été mises en œuvre en 1994-1995 et 1995-1996. Les budgets autorisés sont normalement compris dans le transfert du financement selon une méthode préétablie et sont versés directement aux gouvernements territoriaux chaque année.

¹ L'expression équivalent temps plein (ETP) a remplacé année-personne comme mesure des ressources humaines au gouvernement. Elle désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent. Par exemple, une personne employée pendant une année complète, ou trois personnes travaillant chacune pendant quatre mois au cours d'une année, correspond à un équivalent temps plein.

- Le transfert de l'hôpital général de Whitehorse de Santé Canada au gouvernement du Yukon (GY), qui avait été amorcé en 1993-1994, a été achevé en 1994-1995.
- Les aéroports de catégorie « A » (grands aéroports dotés de longues pistes) ont été transférés de Transports Canada au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) le 1er juillet 1995. Compte tenu du moment où le transfert a été fait, seul le ministère des Transports a rajusté ses données en fonction du changement. Celles du GTNO seront rajustées dans la prochaine édition du PADN.

La liste complète des programmes qui ont été transférés depuis 1986-1987 figure à l'annexe 2.

Les négociations se poursuivent dans les dossiers suivants :

- transfert de toutes les responsabilités de type provincial restantes du MAINC au GTNO et au GY.
- transfert des derniers services de santé restants de Santé Canada au GY.

Changements aux organismes participants

- La Garde côtière canadienne a été transférée de Transports Canada à Pêches et Océans Canada le 1er avril 1995. Les données sur les ETP et les dépenses pour 1995-1996 tiennent compte de ce changement.
- La Société canadienne des postes a cessé de contribuer au PADN en 1991-1992, ce qui a eu pour effet de faire chuter les dépenses fédérales d'environ 33 millions de dollars par année à compter de 1991-1992.

PORTÉE ET NATURE DE L'ÉTUDE DES DONNÉES

Source des données

Chaque année, les renseignements relatifs aux dépenses annuelles engagées dans ou pour les deux territoires sont recueillis auprès des gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que des ministères et organismes fédéraux. Les données sur l'emploi et les dépenses ainsi obtenues constituent les plans de dépenses des gouvernements fédéral et territoriaux pour le Nord. Dans le présent rapport, les termes «nordique», «Nord» et au «nord du 60e parallèle» se rapportent tous au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Bien que le Nouveau-Québec et le Labrador soient des entités géographiques également situées au nord du 60e parallèle, les dépenses qui y sont engagées ne sont pas comprises dans les données (voir la carte 1).



Carte 1

LE NORD

On a demandé aux organismes de fournir, pour une période de quatre ans, des données sur les dépenses prévues pour 1995-1996, les dépenses projetées pour 1994-1995 et les dépenses réelles pour 1993-1994 et 1992-1993. Les données de 1995-1996 sont fondées sur les plans de dépenses présentés dans le Budget des dépenses principal publié par les gouvernements fédéral et territoriaux et les sociétés d'État participantes. Le système informatique du PADN renferme les données de 1991-1992 qui sont imprimées sur papier.

Méthodologie

- L'étude des données porte sur les dépenses ayant trait au Nord engagées par 26 organismes fédéraux et par les deux gouvernements territoriaux. Ces dépenses réunies donnent un compte rendu raisonnablement complet des dépenses gouvernementales à l'égard du Nord. Il faut souligner toutefois que certaines dépenses liées au Nord, telles que les subventions du Programme d'encouragement du secteur pétrolier accordées autrefois, n'ont jamais été incluses dans le PADN.
- Les organismes ne mentionnent que leurs dépenses ayant directement trait au Nord, soit les dépenses effectuées au nord du 60e parallèle, les dépenses engagées aux fins de réalisation des objectifs du Ministère ou d'un programme exclusif au Nord et les dépenses qui comprennent la participation du Nord à un programme national, à condition que la composante nordique puisse y être déterminée de façon réaliste. Ainsi, le Plan inclut non seulement les dépenses engagées dans le Nord, mais également celles faites dans le Sud pour le Nord.
- Le PADN est conçu de façon à indiquer les dépenses engagées pour le Nord par l'organisme qui assume la responsabilité finale de leur administration. Compte tenu des relations de travail qu'entretiennent certains organismes et des transferts de fonds et échange mutuel d'expertise et de services qu'ils font, un mécanisme visant à réduire au minimum le double comptage des fonds a été intégré au Plan.

Deux types de rajustements sont intégrés au programme d'ordinateur afin de réduire au minimum le double comptage : les transferts de fonds et les achats et ventes entre organismes.

- Il y a transfert entre organismes lorsqu'un organisme participant fournit des fonds à un autre. L'organisme bénéficiaire est responsable de l'utilisation finale des fonds reçus. Dans la plupart des cas, ce sont des ministères fédéraux qui effectuent des transferts aux gouvernements territoriaux. Conformément au principe de la responsabilité finale, dans le PADN, ces dépenses sont imputées aux gouvernements territoriaux puisque ce sont eux qui administrent la dépense finale.
- Les achats ou ventes entre organismes surviennent lorsqu'un organisme participant fait l'acquisition de biens ou de services d'un autre organisme. Idéalement, les montants déclarés à titre d'achats par l'organisme acquéreur devraient être compensés par les ventes inscrites aux livres par l'organisme vendeur. Toutefois, les contraintes liées aux systèmes de comptabilité rendent certains cas de double comptage inévitables.

La classification des dépenses par fonction utilisée dans le Système statistique de gestion des finances publiques de Statistique Canada est appliquée aux données financières du Plan annuel des dépenses pour le Nord (1995-1996). Ce système distingue 18 fonctions de dépense, dont 14 sont représentées dans les données définitives des dépenses pour le Nord déclarées ici. La classification est expliquée à l'annexe 3 avec quelques exemples.

DIFFUSION

En publiant des données complètes sur les ressources fédérales et territoriales allouées au Nord, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien cherche à mieux faire comprendre au public l'évolution et l'ampleur des dépenses gouvernementales à l'égard de cette région. Le Plan de 1995-1996 a été préparé dans ce but. Il est publié à l'intention de tous ceux qui s'intéressent au Nord

canadien et il est distribué entre autres aux députés des gouvernements fédéral et territoriaux, aux organismes autochtones, aux collectivités nordiques, aux écoles, aux universités, aux bibliothèques et aux organismes de recherche du Canada et de l'étranger ainsi qu'aux gens d'affaires et aux médias.

STRUCTURE

Le Plan de 1995-1996 contient les mêmes graphiques, tableaux et remarques que les années passées, mais ceux-ci sont présentés dans un nouvel ordre en réponse aux suggestions des lecteurs.

Le premier groupe présente des renseignements sur la décennie d'évolution de l'ensemble des dépenses gouvernementales et renferme des chapitres sur les dépenses et l'emploi gouvernementaux dans le Nord. Le deuxième groupe de trois chapitres traite de la prestation des programmes et comprend des chapitres sur les dépenses directes par ministère, organisme et gouvernement, sur l'emploi et sur les transferts de fonds fédéraux aux gouvernements territoriaux. Le dernier groupe, qui compte cinq chapitres, examine les dépenses et l'emploi dans le Nord sous différents points de vue (p. ex. dépenses et emploi, par lieu géographique; dépenses, par fonction; dépenses, par lieu qui en bénéficie le plus; et dépenses par article).

Le Plan inclut aussi quatre annexes : une liste des revendications territoriales globales, la liste des programmes de type provincial transférés aux gouvernements territoriaux entre 1986-1987 et 1995-1996, une description de la classification des fonctions de dépense et une liste de quelques autres documents de référence sur le Nord.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES RELIÉES AU NORD



Encore une fois, la tendance générale à la baisse qui a commencé en 1991-1992 s'est poursuivie étant donné que les réductions de programme, en particulier au niveau fédéral, ont compensé les nouvelles dépenses au titre des revendications qui ont commencé en 1993-1994.

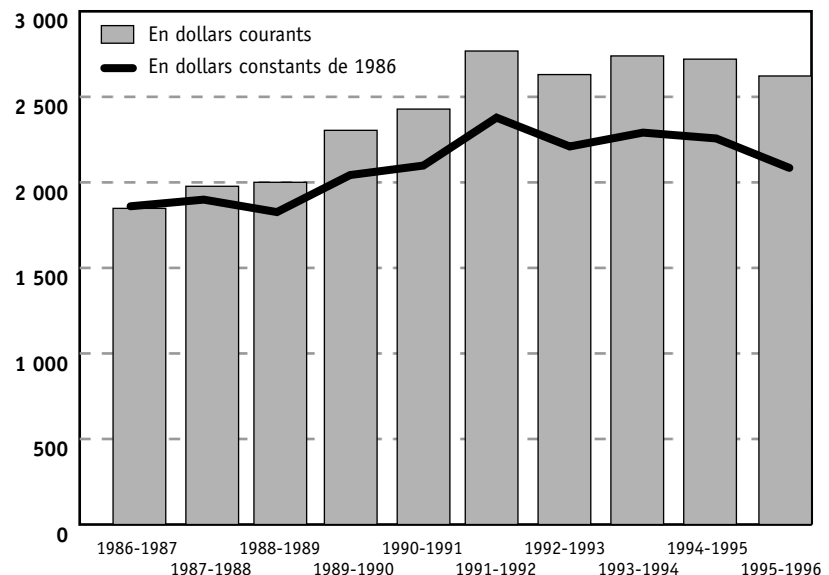
Deux graphiques et un tableau montrent l'évolution des dépenses annuelles à l'égard du Nord. Le graphique 1 et le tableau 1 illustrent l'évolution du total des dépenses gouvernementales en dollars courants et en dollars constants. Dans le présent document, la valeur du dollar constant a été établie en fonction du dollar de 1986 (1986 = 100) et les résultats affichés sont fondés sur la valeur réelle du dollar constant pour 1987-1988 et les années ultérieures. Le graphique 2 retrace l'évolution des dépenses de chaque gouvernement, en dollars courants.

- **Le point sur 1994-1995 :** Le total des dépenses gouvernementales projetées en 1994-1995 s'est élevé à 2 720,4 millions de dollars (tableau 1), soit 171,3 millions de dollars ou 6,7 % de plus que les 2 549,1 millions de dollars prévus en 1994-1995. À compter de 1993-1994, les nouvelles dépenses législatives du gouvernement fédéral au titre de la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ont eu une incidence sur l'ensemble des dépenses gouvernementales (graphique 1). Les dépenses au titre de cette revendication territoriale se sont

élevées à 121,7 millions de dollars en 1993-1994 et à 70,1 millions de dollars en 1994-1995. L'augmentation de 81,9 millions de dollars pour les dépenses réelles du GTNO pour 1995-1996 par rapport aux dépenses prévues pour 1994-1995 a également influé sur les dépenses gouvernementales totales. Les principaux facteurs qui expliquent cet écart comprennent l'augmentation des immobilisations au titre des établissements scolaires, du logement, d'autres travaux publics et une augmentation de 20,5 millions de dollars du budget de fonctionnement et d'entretien attribuable aux graves feux de forêt et aux dommages connexes que le Nord a connus au cours de l'exercice.

- Les dépenses totales prévues pour 1995-1996 se sont élevées à 2 622,0 millions de dollars, soit une diminution de 98,4 millions de dollars ou 3,6 % par rapport aux dépenses projetées pour 1994-1995. Encore une fois, la tendance générale à la baisse qui a commencé en 1991-1992 s'est poursuivie étant donné que les réductions de programme, en particulier au niveau fédéral, ont compensé les

GRAPHIQUE 1
Évolution des dépenses gouvernementales pour le Nord
(en millions de dollars)



² Les données en dollars constants sont établies d'après l'indice implicite des prix du produit intérieur brut (1986 = 100).

nouvelles dépenses au titre des revendications qui ont commencé en 1993-1994. Les dépenses en dollars constants de 1986 (graphique 1), combinées aux faibles taux d'inflation, ont suivi la valeur du dollar courant à un niveau relativement uniforme depuis 1991-1992.

- Comme le montre le graphique 2, les dépenses du gouvernement fédéral ont diminué chaque année depuis 1991-1992, sauf en 1993-1994. Les principaux facteurs qui expliquent cette situation sont l'achèvement du Système d'alerte du Nord et les coupures additionnelles effectuées par le ministère de la Défense nationale. Au nombre des autres facteurs qui ont marqué la période notons :

l'amélioration de l'économie et la réduction des paiements au titre de l'assurance-emploi par Développement des ressources humaines Canada; la réduction des dépenses de la plupart des organisations fédérales; et le transfert de la responsabilité des programmes fédéraux au GY, comme la route de l'Alaska de Travaux publics Canada (1992-1993) et l'hôpital général de Whitehorse de Santé Canada (1993-1994 et 1994-1995). Enfin, le 1er juillet 1995, Transports Canada a transféré au GTNO la responsabilité des aéroports de catégorie « A ». L'exception en 1993-1994 s'explique par le premier versement législatif de 121,8 millions de dollars effectué par le MAINC au titre de la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territori-

ales du Nunavut. En 1994-1995 et en 1995-1996, les réductions compensent à nouveau l'augmentation en raison de la revendication du Nunavut.

- Le graphique 2 montre que les dépenses du GTNO ont augmenté chaque année depuis 1995-1996 alors qu'une diminution de 39,1 millions de dollars avait été prévue. Au cours des années antérieures, les diminutions de dépenses directes prévues ne se sont jamais réalisées. Les dépenses pourraient augmenter à nouveau en 1996-1997 lorsque les aéroports de catégorie « A » transférés de Transports Canada pourront être inclus dans le budget. Il s'agit du premier grand transfert de responsabilités par le gouvernement fédéral au GTNO depuis 1991 (annexe 2).
- Même si l'augmentation n'a été que négligeable en 1993-1994, les dépenses du GY se sont accrues chaque année depuis 10 ans (graphique 2). Les grands transferts fédéraux qui ont été effectués à ce jour ont été exécutés entre 1990 et 1994 (annexe 2) et ces programmes ont contribué à l'augmentation des dépenses directes du GY. Cependant, le gouvernement fédéral continue d'assumer les coûts des programmes transférés, par l'intermédiaire de subventions de transferts fondées sur une méthode de financement préétablie.

GRAPHIQUE 2

Évolution des dépenses pour le Nord, par gouvernement (en millions de dollars)

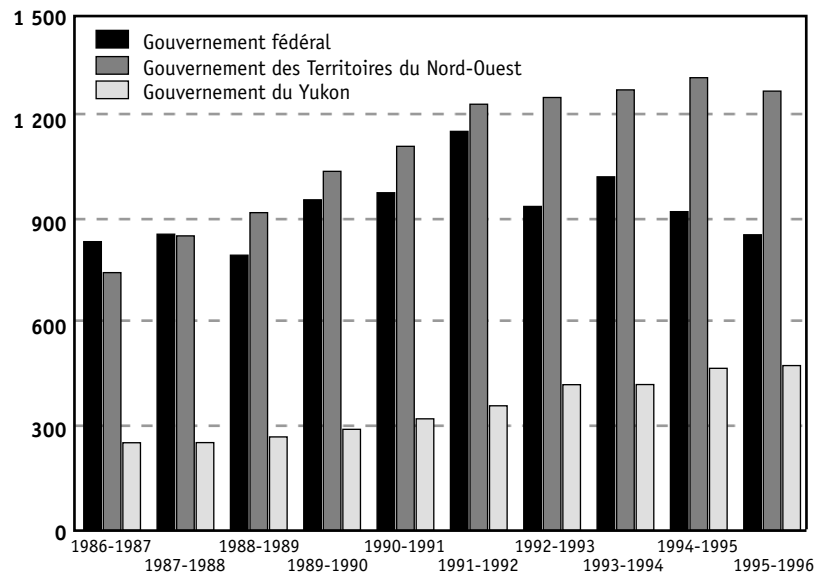


TABLEAU 1

Évolution des dépenses gouvernementales reliées au Nord, en millions de dollars

	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Réelles	Projetées	Prévues
En dollars courants	1 848,1	1 977,2	2 000,5	2 304,3	2 428,4	2 767,9	2 630,2	2 739,2	2 720,4	2 622,0
En dollars constants de 1986	1 833,9	1 866,2	1 805,5	1 986,0	2 032,1	2 265,6	2 125,1	2 192,7	2 164,3	2 050,8

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI GOUVERNEMENTAL RELIÉ AU NORD



Au cours de la période visée, le nombre total d'ETP

est passé de 11,694 en 1986-1987 à 8,934 en 1995-1996, soit une diminution de 2,760 ou 23,6%.

Le nombre total d'équivalents temps plein (ETP) indiqués dans le Plan pour 1995-1996 comprend tous les équivalents temps plein signalés dans les questionnaires remplis par chaque organisme. Toutefois, dans les versions du Plan antérieures à 1988-1989, les équivalents temps plein des organismes de service spécial étaient exclus du total. Bien que dans le présent Plan, tous les totaux des ETP aient été rajustés pour tenir compte de ces postes, les comparaisons avec les éditions antérieures doivent être faites avec prudence.

L'expression « emploi gouvernemental » comprend les fonctionnaires à l'emploi direct du gouvernement fédéral ou des deux gouvernements territoriaux lorsque les ETP font l'objet d'un rapport dans le Budget des dépenses principal des gouvernements respectifs. Par conséquent, les dépenses territoriales aux titres des administrations municipales, régionales ou locales, des conseils scolaires, des commissions de la santé ou d'autres institutions créés par les gouvernements territoriaux et financés par l'intermédiaire de subventions en bloc font l'objet d'un rapport, mais pas les ETP.

GRAPHIQUE 3

Évolution de l'emploi gouvernemental relié au Nord (en équivalents temps plein)

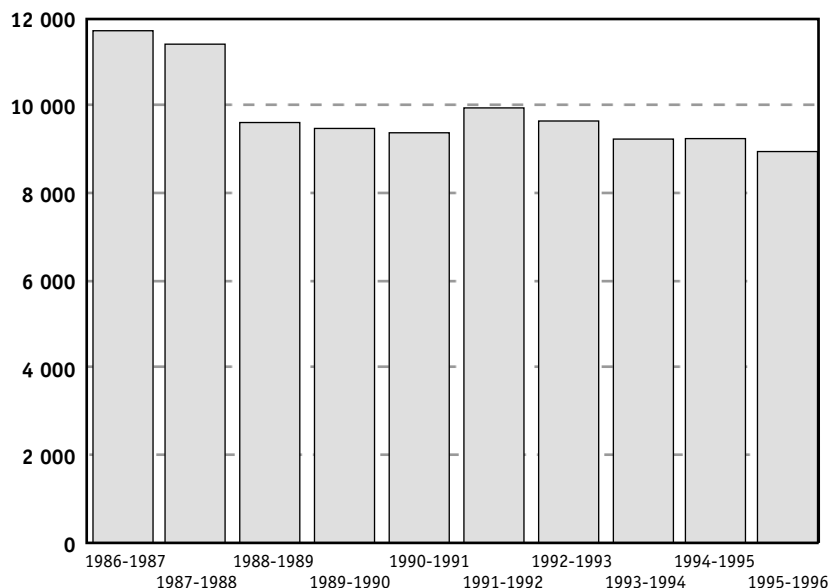


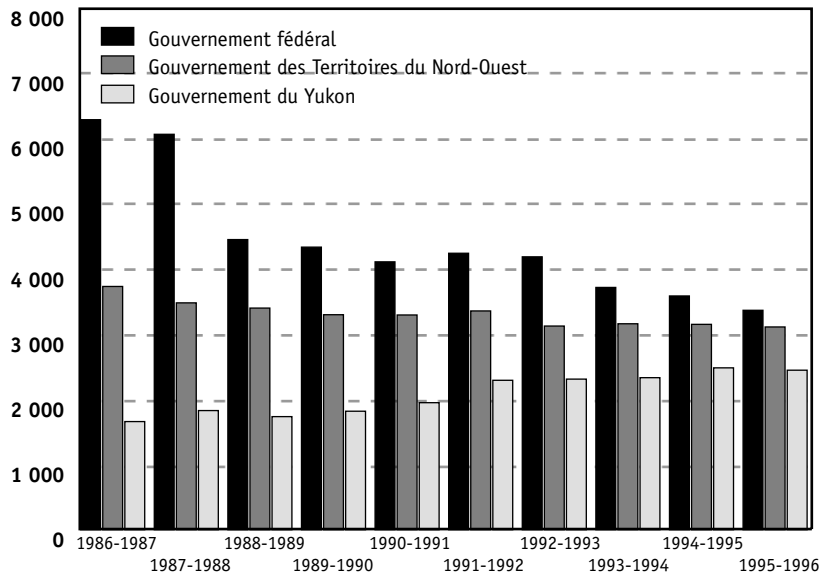
TABLEAU 2

Évolution de l'emploi gouvernemental relié au Nord, en équivalents temps plein

1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996
Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Prévu	Projeté
11 694	11 387	9 597	9 462	9 363	9 931	9 632	9 219	9 230	8 934

GRAPHIQUE 4

Évolution de l'emploi relié au Nord, par gouvernement (en milliers d'équivalents temps plein)



- **Le point sur 1994-1995 :** Les réductions prévues de l'emploi aux trois paliers de gouvernements ne se sont pas concrétisées entièrement. Le nombre total d'emplois gouvernementaux de 9 188 ETP prévu pour 1994-1995 a augmenté de 42 pour atteindre 9 230 ETP dans les projections pour 1994-1995. Bien que le gouvernement fédéral et le GTNO continuaient de prévoir des réductions de 73 emplois et de 36 ETP respectivement, le GY projetait une augmentation de 151 ETP plutôt que la diminution prévue de 81 ETP.
- En 1995-1996 (graphique 3 et tableau 2), le nombre total d'ETP a diminué de 296 aux trois paliers de gouvernement. La diminution la plus importante (161 ETP) avait été prévue par Transports Canada par suite du transfert de la Garde côtière canadienne à Pêches et Océans Canada le 1er avril 1995 et du transfert des aéroports de catégorie « A » au GTNO le 1er juillet 1995. Cependant, le transfert des aéroports n'a pas été achevé à temps pour être inclus dans le Budget des dépenses principal du GTNO pour cet exercice et, par conséquent, le nombre d'ETP du GTNO augmentera en conséquence dans la prochaine édition.
- Au cours de la période visée (tableau 2), le nombre total d'ETP est passé de 11 694 en 1986-1987 à 8 934 en 1995-1996, soit une diminution de 2 760 ou 23,6 %. Un certain nombre de facteurs ont contribué à cette situation, y compris le transfert par le gouvernement fédéral des responsabilités de type provincial aux gouvernements territoriaux, les réductions de programme et le transfert des responsabilités des territoires aux sociétés et aux conseils locaux. Les changements dans le nombre d'ETP territoriaux ne sont pas tous évidents.
- La diminution la plus marquée du nombre d'emplois fédéraux a eu lieu en 1988-1989 (graphique 4), lorsque le ministère de la Défense nationale a fait porter son attention sur d'autres régions que le Nord et que Santé Canada a transféré les services de santé restants au GTNO. Bien qu'environ 391 ETP de Santé Canada aient été touchés, on n'a observé aucun impact correspondant sur le nombre d'ETP au GTNO. Celui-ci, pour sa part, a mis sur pied des conseils régionaux de la santé et porté les employés transférés à l'effectif de ces organismes plutôt qu'au sien. Le GTNO verse des subventions et des contributions
- pour financer ces commissions, mais il ne fait plus rapport des ETP pertinents dans son Budget des dépenses principal ou dans le présent document. Une situation semblable s'est produite au Yukon en 1993-1994 et en 1994-1995 alors que Santé Canada a transféré à la Yukon Hospital Corporation la responsabilité de l'hôpital général de Whitehorse. Les diminutions sont évidentes dans le graphique fédéral, mais l'augmentation du nombre d'ETP pour le GY ne comprend pas les ETP touchés par le transfert de l'hôpital.
- Certains transferts de responsabilités aux territoires, comme la création de conseils scolaires, ont affecté le nombre d'ETP, mais ne figurent pas dans les graphiques. À la fin des années 1980 et au début des années 1990, le GTNO a transféré des enseignants du ministère de l'Éducation aux nouveaux conseils scolaires. Les budgets de fonctionnement et d'entretien, y compris les salaires, de ces conseils sont financés par voie de subventions et de contributions et les ETP ne font plus l'objet d'un rapport dans le présent document. Bien qu'un nombre considérable d'ETP territoriaux ont été transférés, le nombre total d'ETP du GTNO qui figure sur le graphique n'a presque pas changé. La diminution qui se serait produite a été compensée, principalement par la nouvelle répartition des ETP au gouvernement. Cependant, avec la création de ces conseils, le GTNO s'apparente de plus en plus à une administration de type provincial.
- Le transfert de certains programmes fédéraux aux deux territoires, comme le transfert des routes interterritoriales par le MAINC en 1990-1991, le transfert des aéroports de catégories « B » et « C » par Transports Canada au Yukon en 1990-1991 et au GTNO en 1991-1992 et le transfert de la route de l'Alaska au Yukon en 1992-1993, ont suivi une tendance plus évidente. Dans chaque cas, les employés fédéraux sont passés à l'emploi des territoires. Les résultats sont inclus dans les graphiques fédéraux et territoriaux.

DÉPENSES PAR ORGANISME QUI EN A LA RESPONSABILITÉ FINALE

Entre 1991-1992 et 1995-1996, la proportion des dépenses du gouvernement fédéral pour le Nord

a diminué de 9,1 % alors que celle du GTNO et du GY s'est accrue de 3,9 % et de 5,2 % respectivement.

Les deux gouvernements territoriaux ainsi que 26 organismes et ministères fédéraux ont fourni des données pour la préparation du Plan annuel des dépenses pour le Nord (1995-1996). Toutes les dépenses sont présentées par organisme qui en a la responsabilité finale. Elles ne comprennent pas les transferts et les ventes entre organismes participants.

DÉPENSE PAR GOUVERNEMENT

- Le graphique 5 montre la répartition des dépenses effectuées pour le Nord par chacun des gouvernements. En 1995-1996, le gouvernement fédéral a continué de réduire ses dépenses directes pour le Nord et a vu sa part du transfert des responsabilités et de la diminution des programmes se poursuivre alors que celles des territoires augmentaient. Le changement est plus évident à l'examen du tableau 3 et sur la période de cinq ans. Entre 1991-1992 et 1995-1996, la proportion des dépenses du gouvernement fédéral pour le Nord a diminué de 9,1 % alors que celle du GTNO et du GY s'est accrue de 3,9 % et de 5,2 % respectivement.

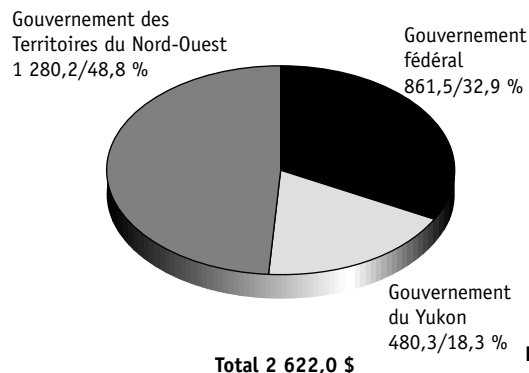
DÉPENSE PAR ORGANISME FÉDÉRAL

Les dépenses fédérales pour 1995-1996 sont illustrées dans le graphique 6 et le tableau 3, par ordre décroissant d'importance, par organisme qui en a la responsabilité finale. C'est la deuxième année que tous les organismes font rapport selon la structure fédérale approuvée en 1993-1994. Toutes les données des années antérieures ont été mises à jour en conséquence.

- Les dépenses du gouvernement fédéral ont diminué au cours de quatre des cinq années pour lesquelles des données sont fournies dans le tableau 3. Seul l'exercice 1993-1994 fait exception alors que les dépenses, cette année-là, ont augmenté de 86,3 millions de dollars. L'augmentation s'explique par le nouveau crédit législatif de 121,8 millions de dollars consenti au MAINC aux fins de la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. En 1994-1995 et à nouveau en 1995-1996, les dépenses totales ont diminué, étant donné que les réductions étaient supérieures aux augmentations. Les

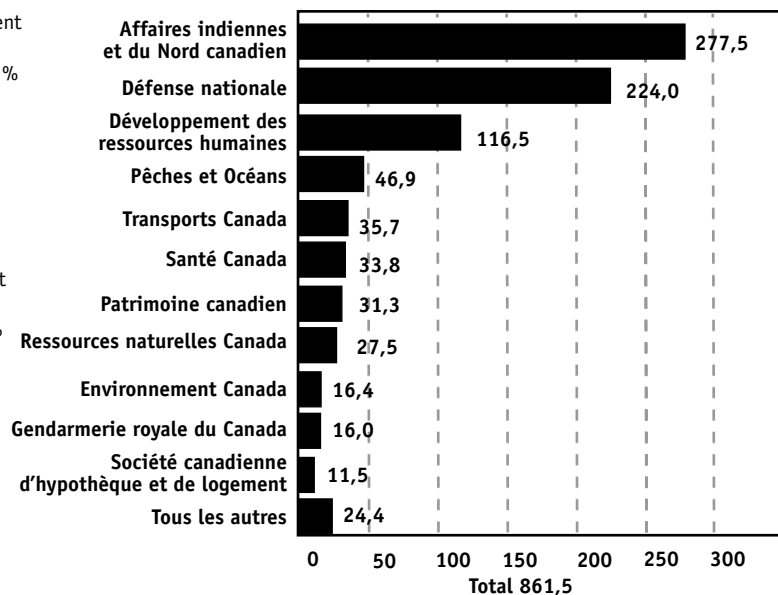
GRAPHIQUE 5

Dépenses par gouvernement en 1995-1996
(en millions de dollars)



GRAPHIQUE 6

Dépenses fédérales par organisme en 1995-1996
(en millions de dollars)



dépenses du gouvernement fédéral projetées pour 1995-1996 s'élevaient à 861,5 millions de dollars, en baisse de 67,4 millions de dollars ou 7,3 % par rapport aux dépenses prévues pour 1994-1995. Les postes qui ont connu la plus forte diminution sont Transports Canada, la Défense nationale, Patrimoine canadien et Développement des ressources humaines (tableau 3). Pêches et Océans, qui a repris de Transports Canada la responsabilité de la Garde côtière canadienne, et le MAINC, qui a connu une augmentation de ses obligations au titre des revendications territoriales, sont les ministères qui ont subi les plus fortes augmentations.

- Depuis les dernières années, la Défense nationale a toujours connu le plus fort taux de dépenses directes dans le Nord, mais elle occupe maintenant le deuxième rang derrière le MAINC. Depuis l'important apport de capital au titre de l'aménagement du système d'alerte du Nord en 1991-1992, les dépenses de la Défense nationale ont diminué chaque année de 562,9 millions de dollars en 1991-1992 à 224,0 millions de dollars en 1995-1996, soit une réduction de 60,2 % (graphique 6 et tableau 3).
- En 1994-1995 et en 1995-1996, le MAINC est le ministère qui a connu le plus fort taux de dépenses directes dans le Nord. En fait, celui-ci a plus que doublé en 1993-1994, principalement en raison des versements liés aux ententes sur les revendications territoriales, notamment

l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Depuis 1993-1994, alors qu'elles s'élevaient à 144,3 millions de dollars ou 48,5 % de l'ensemble des dépenses de cet exercice, les revendications territoriales sont devenues le plus important poste des dépenses du MAINC dans le Nord. En 1995-1996, avec l'ajout de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu et certains autres engagements de moindre importance, 133,8 millions de dollars ou 48,2 % des 277,5 millions de dollars prévus sont allés aux revendications. D'autres programmes, comme la Stratégie pour l'environnement arctique, se sont poursuivis en 1995-1996. Grâce à l'aide des organisations autochtones, ce programme sera maintenu jusqu'à la fin de mars 1997, après quoi il y sera mis fin graduellement.

- Développement des ressources humaines, qui se classe troisième au chapitre des dépenses pour le Nord, a vu ses déboursés diminuer au cours des trois dernières années. La diminution de 1993-1994 est attribuable au remplacement du Programme d'allocations familiales par le Programme de la prestation fiscale pour enfants. Comme elles ne constituent pas une dépense directe, les prestations fiscales ne figurent pas dans la présente publication. Par contre, la diminution de 1994-1995 est directement attribuable à l'amélioration du marché du travail dans les territoires et à la réduction des dépenses au titre de l'assurance-emploi et des autres programmes d'emploi.

- Pêches et Océans occupe en 1995-1996, le quatrième rang au chapitre des dépenses, lesquelles s'élevaient à 46,9 millions de dollars, soit 32,1 millions de dollars de plus que les projections de 1994-1995. Cette importante augmentation s'explique par le montant de 33,0 millions de dollars qui avait été prévu au titre du transfert, le 1er avril 1995, de la Garde côtière canadienne par Transports Canada.
- En 1995-1996, Transports Canada a dépensé 37,5 millions de dollars, soit 55,9 millions de dollars de moins que les 91,6 millions de dollars projetés pour 1994-1995. En plus de transférer la responsabilité de la Garde côtière canadienne à Pêches et Océans, Transports Canada a, le 1er juillet 1995, transféré au GTNO la responsabilité des aéroports de catégorie « A », c'est-à-dire les aéroports plus grands dotés d'une longue piste d'atterrissage. Cependant, l'augmentation correspondante n'apparaîtra que dans la prochaine publication étant donné que le Budget des dépenses principal du GTNO a été publié après la date à laquelle le transfert a eu lieu.
- Toutes les dépenses qui figurent dans le tableau 3 excluent les transferts et les ventes entre gouvernements et organismes et sont présentées par organisme qui en a la responsabilité finale. Elles sont aussi présentées par organisme et par ordre décroissant en 1995-1996.

TABLEAU 3

Évolution des dépenses en millions de dollars et en pourcentage, par organisme qui en a la responsabilité finale

Ministère ou organisme	1991-1992		1992-1993		1993-1994		1994-1995		1995-1996	
	Réelles		Réelles		Réelles		Projetées		Prévues	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Affaires indiennes et du Nord canadien	124,2	10,7	140,2	14,8	297,8	28,9	264,8	28,5	277,5	32,2
Défense nationale	562,9	48,4	360,9	38,2	305,3	29,6	256,6	27,6	224,0	26,0
Développement des ressources humaines	129,6	11,1	141,2	15,0	137,0	13,3	125,7	13,5	116,5	13,5
Pêches et Océans	16,1	1,4	16,1	1,7	16,7	1,6	14,7	1,6	46,9	5,4
Transports Canada	86,6	7,4	105,5	11,2	97,3	9,4	91,6	9,9	35,7	4,1
Santé Canada	21,3	1,8	23,0	2,4	25,4	2,5	28,5	3,1	33,8	3,9
Patrimoine canadien	39,2	3,4	31,5	3,3	33,8	3,3	41,8	4,5	31,3	3,6
Ressources naturelles Canada	28,7	2,5	28,8	3,1	28,3	2,7	31,6	3,4	27,5	3,2
Environnement Canada	31,9	2,7	33,3	3,5	32,9	3,2	16,8	1,8	16,4	1,9
Gendarmerie royale du Canada	19,9	1,7	23,0	2,4	20,9	2,0	22,3	2,4	16,0	1,9
Société canadienne d'hypothèques et de logement	8,5	0,7	9,0	1,0	8,5	0,8	9,5	1,0	11,5	1,3
Industrie Canada	10,5	0,9	9,8	1,0	6,0	0,6	5,8	0,6	5,8	0,7
Travaux publics et Services gouvernementaux	36,7	3,2	7,5	0,8	5,5	0,5	5,7	0,6	5,5	0,6
Justice Canada	3,6	0,3	4,8	0,5	4,8	0,5	5,0	0,5	5,0	0,6
Commission de la fonction publique	3,7	0,3	3,7	0,4	2,5	0,2	1,9	0,2	1,6	0,2
Magistrature fédérale	1,2	0,1	1,0	0,1	1,2	0,1	1,3	0,1	1,3	0,1
Office national de l'énergie	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	0,2	1,0	0,1	1,1	0,1
Commission canadienne des affaires polaires	0,0	0,0	1,1	0,1	1,1	0,1	1,1	0,1	1,1	0,1
Musées nationaux	1,3	0,1	1,5	0,2	1,2	0,1	1,0	0,1	1,0	0,1
Revenu Canada	1,5	0,1	0,8	0,1	0,9	0,1	0,8	0,1	0,9	0,1
Anciens combattants Canada	0,7	0,1	0,7	0,1	0,7	0,1	0,7	0,1	0,7	0,1
Citoyenneté et Immigration Canada	0,3	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0
Agriculture et Agroalimentaire Canada	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0
Conseil national de recherches	0,5	0,0	0,2	0,0	0,6	0,1	0,6	0,1	0,0	0,0
Finances Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Société canadienne des postes	33,9	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total - Gouvernement fédéral	1 162,9	100,0	944,1	100,0	1 030,4	100,0	928,9	100,0	861,5	100,0
Gouvernement fédéral	1 162,9	42,0	944,1	35,9	1 030,4	37,6	928,9	34,1	861,5	32,9
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	1 242,0	44,9	1 261,6	48,0	1 283,8	46,9	1 319,3	48,5	1 280,2	48,8
Gouvernement du Yukon	363,1	13,1	424,6	16,1	425,0	15,5	472,3	17,4	480,3	18,3
Total - Gouvernements	2 767,9	100,0	2 630,2	100,0	2 739,2	100,0	2 720,4	100,0	2 622,0	100,0

EMPLOI PAR ORGANISME

La proportion du gouvernement fédéral a diminué de 5,4 % en raison du transfert des responsabilités aux territoires et de la réduction des programmes alors que le GY et le GTNO ont connu des augmentations de 4,3 % et 1,1 % respectivement.

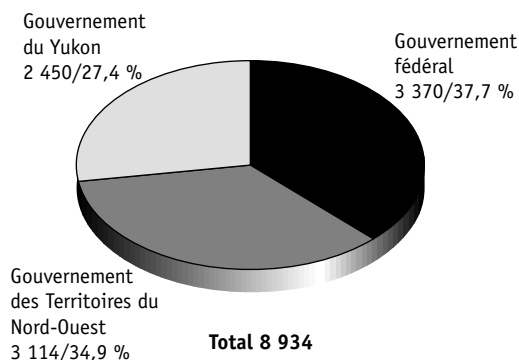
Les graphiques 7 et 8 et le tableau 4 indiquent la répartition de l'emploi total direct relié au gouvernement fédéral et aux gouvernements territoriaux dans le Nord.

- Le graphique 7 montre le nombre d'ETP et la répartition, en pourcentage, de l'emploi par gouvernement pour 1995-1996. Depuis les projections de 1994-1995, seulement les faibles changements suivants sont survenus : diminution de 1,2 % de l'emploi relié au gouvernement fédéral, augmentation de 0,7 % de l'emploi relié au GTNO et augmentation de 0,5 % de l'emploi relié au GY. Au cours des cinq années sur lesquelles portent les données, ces changements sont plus évidents (tableau 4). La proportion du gouvernement fédéral a diminué de 5,4 % en raison du transfert des responsabilités aux territoires et de la réduction des programmes alors que le GY et le GTNO ont connu des augmentations de 4,3 % et 1,1 % respectivement. Cependant, les données relatives aux territoires sont moins transparentes en raison, par exemple, de la création des conseils scolaires et de santé et du transfert des employés territoriaux et des employés fédéraux aux nouvelles entités administratives qui ne fournissent pas de données sur les ETP au fin de la présente publication.

- Le tableau 4 montre le total des emplois fédéraux et territoriaux prévus pour 1995-1996. Pour la troisième année consécutive, les trois gouvernements ont prévu une diminution du nombre d'emplois. En 1995-1996, la réduction a totalisé 296 ETP (gouvernement fédéral : 220 ou 74,3 %; GTNO : 40, et GY : 36). La majorité des emplois fédéraux perdus sont attribuables aux réductions de programmes dans un certain nombre de ministères, y compris la Défense nationale, Environnement Canada, le MAINC et Ressources naturelles Canada. Transports Canada est le ministère qui a connu la plus forte diminution, soit 161 ETP (comprenant 59 ETP associés au transfert au GTNO des aéroports de catégorie « A » des Territoires du Nord-Ouest et 112 ETP de la Garde côtière canadienne transférés à Pêches et Océans Canada). Le GTNO a connu une diminution nette de 40 ETP, laquelle incluait un total de 72 ETP provenant des secteurs des services généraux, des services sociaux, des transports et de l'éducation, lesquels ont été compensés par une augmentation combinée de 32 ETP au titre de la protection et du logement. Le GY a connu une diminution nette de 36 ETP incluant une diminution de 78 ETP, principalement en éducation, et une augmentation nette de 42 ETP dans la plupart des autres secteurs

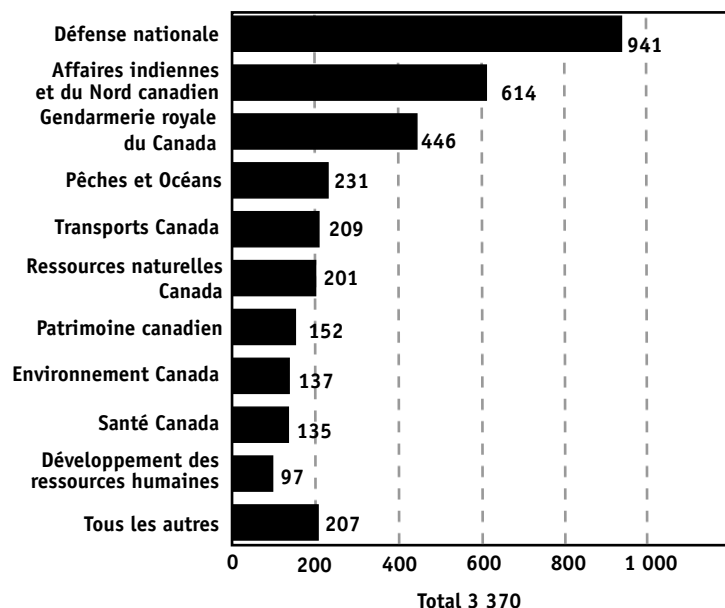
GRAPHIQUE 7

Emploi par gouvernement en 1995-1996 (en équivalents temps plein)



GRAPHIQUE 8

Emploi par organisme fédéral en 1995-1996 (en équivalents temps plein)



fonctionnels. Étant donné que les dépenses du GY au titre de l'éducation ont augmenté en 1995-1996, il semble que la diminution du nombre d'années-personnes à ce poste soit attribuable au transfert des employés à des autorités locales plutôt qu'à une réduction de programme.

- Le graphique 8 illustre, en ordre décroissant, le nombre d'équivalents temps plein fédéraux, par organisme pour 1995-1996. La Défense nationale, le MAINC et la Gendarmerie royale du Canada demeurent les plus gros employeurs fédéraux dans le Nord. Le principal changement à survenir a été le passage de Pêches et Océans du neuvième au quatrième rang en raison de l'ajout de 112 ETP en provenance de Transports Canada, en conformité avec le transfert de la Garde côtière canadienne le 1er avril 1995. Transports Canada a également cédé 59 ETP au GTNO dans le cadre du transfert de responsabilité des aéroports de catégorie « A » et est passé du quatrième au cinquième rang. Cependant, en raison du moment du transfert, les ETP transférés n'ont pas été inclus dans les données du GTNO. Le GTNO procédera au

rajustement nécessaire pour la prochaine publication, mais la réduction prévue pour 1995-1996 pourrait se transformer en augmentation.

- Deux grandes politiques du gouvernement fédéral ont eu une incidence sur les ETP rapportés au tableau 4. La première, qui constitue une partie du cadre de politique pour le Nord, est l'objectif déclaré de transférer les programmes de type provincial et la deuxième, une politique nationale de réduction de la taille du gouvernement. Le tableau 4 illustre l'incidence de ces politiques.
- **Transfert des responsabilités** : Entre 1992-1993 et 1995-1996, environ 242 ETP ont été transférés de trois ministères aux gouvernements territoriaux. En 1992-1993, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a perdu 13 ETP par suite du transfert de la responsabilité de la route de l'Alaska. En 1993-1994 et en 1994-1995, Santé Canada a vu le nombre de ses ETP diminuer de 190 en raison du transfert au GY de la responsabilité de l'hôpital général de Whitehorse. La plupart des employés touchés ont

intégré l'effectif de la Yukon Hospital Corporation. En 1995-1996, Transports Canada a transféré au GTNO la responsabilité des aéroports de catégorie « A » et, du même coup, quelque 59 ETP. La plupart de ces anciens ETP fédéraux étaient déjà situés dans les territoires et le gouvernement n'a donc pas eu à encourir de frais de réinstallation.

- **Réductions de programmes** : De 1992-1993 à 1995-1996, la majorité des pertes d'emplois fédéraux (environ 597 ETP) ont été le résultat des réductions de programmes dont la plupart se répartissent dans neuf ministères et organismes tant au Nord qu'au Sud. La Défense nationale a perdu 254 ETP (43 % du total alors que l'effectif du MAINC et d'Environnement Canada a diminué respectivement de 88 et de 86 ETP (15 % du total chacun). Le reste des diminutions se répartit comme suit : Patrimoine canadien : 52; Commission de la fonction publique : 32; Développement des ressources humaines : 31; Ressources naturelles Canada : 28; Pêches et Océans : 16; et Office national de l'énergie : 10.

TABLEAU 4

Évolution de l'emploi en équivalents temps plein et en pourcentage, par organisme

	1991-1992		1992-1993		1993-1994		1994-1995		1995-1996	
	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%
Défense nationale	1 176	27,5	1 173	28,0	982	26,4	1 060	29,5	941	27,9
Affaires indiennes et du Nord canadien	591	13,8	638	15,2	596	16,0	628	17,5	614	18,2
Gendarmerie royale du Canada	441	10,3	430	10,3	449	12,1	444	12,4	446	13,2
Pêches et Océans	135	3,2	131	3,1	125	3,4	119	3,3	231	6,9
Transports Canada	471	11,0	503	12,0	387	10,4	370	10,3	209	6,2
Ressources naturelles Canada	219	5,1	229	5,5	220	5,9	219	6,1	201	6,0
Patrimoine canadien	204	4,8	194	4,6	190	5,1	152	4,2	152	4,5
Environnement Canada	222	5,2	223	5,3	210	5,6	156	4,3	137	4,1
Santé Canada	307	7,2	316	7,5	234	6,3	126	3,5	135	4,0
Développement des ressources humaines	124	2,9	128	3,1	113	3,0	109	3,0	97	2,9
Travaux publics et services gouvernementaux	60	1,4	47	1,1	43	1,2	57	1,6	61	1,8
Justice Canada	35	0,8	42	1,0	45	1,2	46	1,3	46	1,4
Commission de la fonction publique	74	1,7	74	1,8	52	1,4	48	1,3	42	1,2
Société canadienne d'hypothèques et de logement	22	0,5	23	0,5	20	0,5	19	0,5	19	0,6
Office nationale de l'énergie	0	0,0	0	0,0	22	0,6	12	0,3	12	0,4
Industrie Canada	15	0,4	13	0,3	10	0,3	7	0,2	7	0,2
Commission canadienne des affaires polaires	0	0,0	6	0,1	6	0,2	5	0,1	6	0,2
Revenu Canada	21	0,5	8	0,2	9	0,2	5	0,1	5	0,1
Citoyenneté et Immigration Canada	5	0,1	4	0,1	3	0,1	3	0,1	4	0,1
Musées nationaux	5	0,1	6	0,1	3	0,1	3	0,1	3	0,1
Agriculture et Agroalimentaire Canada	3	0,1	2	0,0	2	0,1	2	0,1	2	0,1
Société canadienne des postes	143	3,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Conseil national de recherches	3	0,1	1	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total - Gouvernement fédéral	4 276	100,0	4 191	100,0	3 721	100,0	3 590	100,0	3 370	100,0
Gouvernement fédéral	4 276	43,1	4 191	43,5	3 721	40,4	3 590	38,9	3 370	37,7
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	3 360	33,8	3 128	32,5	3 163	34,3	3 154	34,2	3 114	34,9
Gouvernement du Yukon	2 295	23,1	2 313	24,0	2 335	25,3	2 486	26,9	2 450	27,4
Total - Gouvernements	9 931	100,0	9 632	100,0	9 219	100,0	9 230	100,0	8 934	100,0

TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AUX GOUVERNEMENTS TERRITORIAUX

En 1995-1996, les transferts prévus du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux ont totalisé 1 519,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,3 % par rapport aux projections de l'exercice 1994-1995.

Les transferts du gouvernement fédéral à chaque gouvernement territorial sont indiqués séparément dans le Plan annuel des dépenses pour le Nord. Les fonds engagés pour ces transferts font partie du Budget des dépenses principal de chaque organisme fédéral, mais ils sont transférés au gouvernement territorial qui dispense le service. Par conséquent, lorsqu'il y a transfert, les gouvernements territoriaux sont les organismes responsables de la dépense finale, et les montants transférés sont déduits des dépenses du gouvernement fédéral et inclus dans les dépenses des gouvernements territoriaux afin d'éviter le double comptage.

- En 1995-1996, les transferts prévus du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux ont totalisé 1 519,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,3 % par rapport aux projections de l'exercice 1994-1995.
- Les transferts du gouvernement fédéral représentaient 86,3 % des dépenses territoriales totales pour 1995-1996.
- Les revenus générés par les gouvernements territoriaux en 1995-1996 se sont élevés à quelque 12,3 % des 1 760,5 millions de dollars des dépenses totales directes

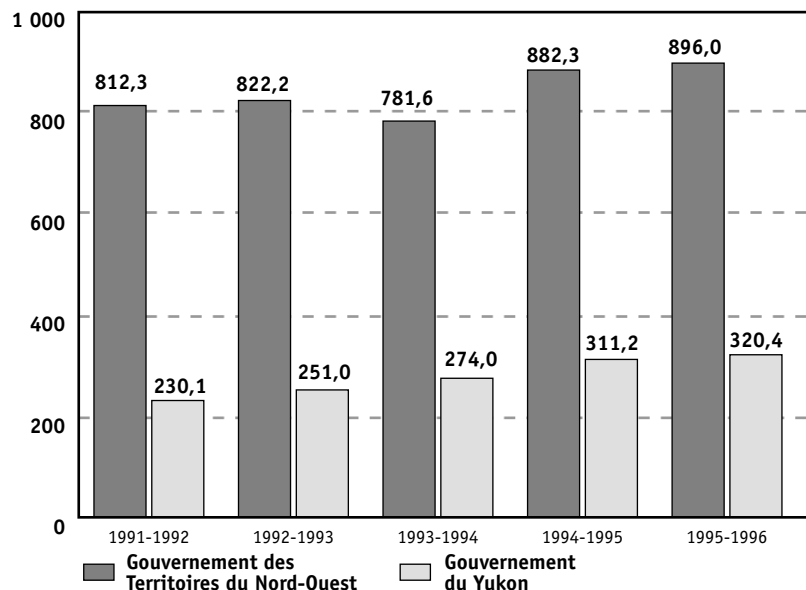
prévues par les gouvernements territoriaux. Ces revenus sont calculés à partir des dépenses directes totales des territoires, moins les transferts fédéraux totaux, moins les 25,0 millions de dollars au titre du tronçon Shakwak de la route de l'Alaska, au Yukon, qui a été fourni par le gouvernement des États-Unis par l'intermédiaire de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Le graphique 9 et le tableau 5 montrent le montant des subventions selon une méthode de financement préétablie versées à chaque territoire.

Transferts selon une méthode préétablie

Les transferts selon une méthode préétablie ont été budgétisés par le MAINC dans le cadre de ses paiements de transferts au Programme des gouvernements territoriaux (voir le document intitulé Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires - Budget des dépenses 1995-1996, Partie III, Plan de dépenses). Ces fonds sont transférés aux gouvernements territoriaux afin de les aider à assurer toute la gamme des services

GRAPHIQUE 9
Évolution des subventions fédérales selon une formule préétablie versées aux gouvernements territoriaux (en millions de dollars)



gouvernementaux. Ils sont calculés selon une méthode préétablie qui tient compte d'éléments comme la croissance des dépenses provinciales et locales, la croissance démographique des territoires par rapport à l'ensemble du pays, la capacité des territoires de produire leurs propres recettes et les fonds nécessaires à l'exécution des programmes transférés par le gouvernement fédéral. L'entente quinquennale actuelle est entrée en vigueur en 1990-1991. À compter de 1996-1997, les transferts selon une méthode préétablie figureront sous le ministère des Finances étant donné que cette responsabilité lui aura été transférée par le MAINC.

- En 1995-1996, les transferts prévus selon la méthode préétablie aux deux territoires ont totalisé 2 216,4 millions de dollars, une hausse globale modeste de 1,9 % qui reflète les changements attribuables au financement préétabli seulement parce que les aéroports de catégorie « A » ont été transférés trop tard au cours de l'exercice financier pour être inclus.
- Les transferts prévus selon une méthode préétablie au GTNO ont totalisé 896,0

millions de dollars en 1995-1996, ce qui correspond à une hausse de 1,6 % par rapport aux projections pour 1994-1995 (voir le tableau 5). Les transferts ont représenté 70,0 % des dépenses totales prévues du GTNO pour 1995-1996.

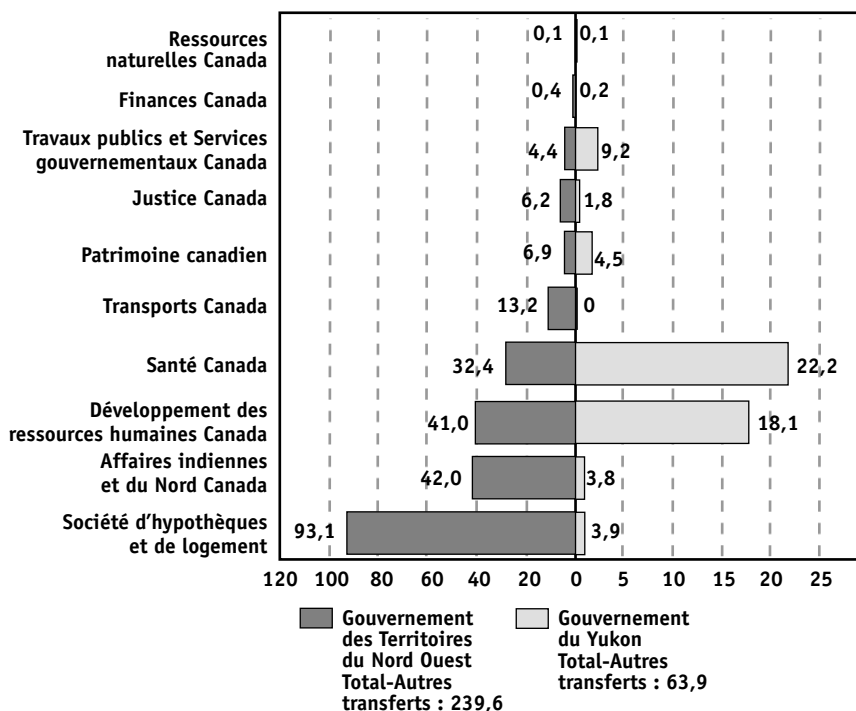
- Les transferts prévus selon une méthode préétablie au GY ont été de 320,4 millions de dollars en 1995-1996, une augmentation de 3,0 % par rapport aux prévisions de l'année précédente. Les transferts ont représenté 66,7 % des dépenses totales projetées du GY pour 1995-1996.

Autres transferts

Des fonds sont transférés aux gouvernements territoriaux pour l'exécution de fonctions comme l'éducation, les soins de santé, le logement, les services sociaux, le développement économique et l'emploi. Les montants s'appliquant à chaque organisme figurent dans le graphique 10 et le tableau 5.

- Les autres transferts au GTNO en 1995-1996 ont totalisé 239,6 millions de dollars, soit une diminution de 5,6 millions de dollars (tableau 5). Les réductions observées à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à Développement des ressources humaines Canada et au MAINC compensent les augmentations observées à Santé Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux et Transports Canada (tableau 5). Les 13,2 millions de dollars transférés de Transports Canada au GTNO incluaient les fonds nécessaires à l'exploitation des aéroports de catégorie « A » à partir du 1er juillet 1995 jusqu'à la fin de l'exercice financier. En 1996-1997, les dépenses d'exploitation de ces aéroports seront incluses dans la subvention fédérale calculée selon une méthode préétablie.
- Les autres transferts au GY en 1995-1996 ont atteint 63,9 millions de dollars, soit une augmentation de 2,5 millions de dollars par rapport aux projections pour 1994-1995 (tableau 5). Le paiement effectué par Santé Canada au titre de la construction du nouvel hôpital général de Whitehorse et accepté par le gouvernement fédéral de concert avec le transfert des responsabilités au GY constitue la principale raison de cette augmentation.

GRAPHIQUE 10
Autres transferts fédéraux aux gouvernements territoriaux, par organisme en 1995-1996 (en millions de dollars)



Total des dépenses du gouvernement fédéral, y compris les transferts

Si les fonds transférés aux gouvernements territoriaux (tableau 5) étaient inclus dans les dépenses du gouvernement fédéral et que les dépenses directes de ce dernier (tableau 3) y étaient ajoutées, en 1995-1996, les dépenses totales prévues du gouvernement fédéral pour le Nord atteindraient 2 381,4 millions de dollars ou 90,8 % des dépenses totales prévues dans cette région.

TABLEAU 5**Évolution des transferts du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux, en milliers de dollars**

Type de transfert et organisme fédéral	Gouvernement territorial	1991-1992 Réels	1992-1993 Réels	1993-1994 Réels	1994-1995 Projetés	1995-1996 Prévus
Transfert selon une formule préétablie :						
Affaires indiennes et du Nord canadien	T.N.-O.	812 277	822 244	781 608	882 265	895 950
	Yukon	230 097	251 020	273 954	311 156	320 447
Autres transferts :						
Société canadienne d'hypothèques et de logement	T.N.-O.	74 809	90 174	97 850	107 997	93 097
	Yukon	1 527	3 271	3 102	3 922	3 883
Patrimoine canadien	T.N.-O.	5 983	10 647	10 102	8 283	6 949
	Yukon	2 385	3 947	3 904	3 874	4 548
Environnement Canada	T.N.-O.	0	0	0	0	0
	Yukon	9	0	0	0	0
Finances Canada	T.N.-O.	256	108	629	275	387
	Yukon	324	471	635	947	186
Santé Canada	T.N.-O.	30 604	31 301	30 268	31 883	32 400
	Yukon	7 592	12 143	17 640	16 647	22 197
Développement des ressources humaines	T.N.-O.	39 816	40 633	44 026	44 753	40 972
	Yukon	15 430	17 884	18 186	15 996	18 079
Affaires indiennes et du Nord canadien	T.N.-O.	30 512	52 699	42 533	43 250	41 982
	Yukon	9 404	13 998	3 346	4 025	3 829
Justice Canada	T.N.-O.	8 537	7 808	6 464	6 297	6 222
	Yukon	1 887	2 031	2 159	1 861	1 815
Ressources naturelles Canada	T.N.-O.	65	127	114	79	70
	Yukon	0	306	279	335	148
Travaux publics et Services gouvernementaux	T.N.-O.	3 326	3 951	2 511	2 362	4 362
	Yukon	2 683	3 753	9 405	13 790	9 221
Transports Canada	T.N.-O.	0	0	0	0	13 158
	Yukon	0	0	0	0	0
Total partiel (autres transferts)	T.N.-O.	193 908	237 448	234 497	245 179	239 599
	Yukon	41 241	57 804	58 656	61 397	63 906
Total - Transferts	T.N.-O.	1 006 185	1 059 692	1 016 105	1 127 444	1 135 549
	Yukon	271 338	308 824	332 610	372 553	384 353

DÉPENSES PAR LIEU GÉOGRAPHIQUE DE CENTRE DE RESPONSABILITÉ



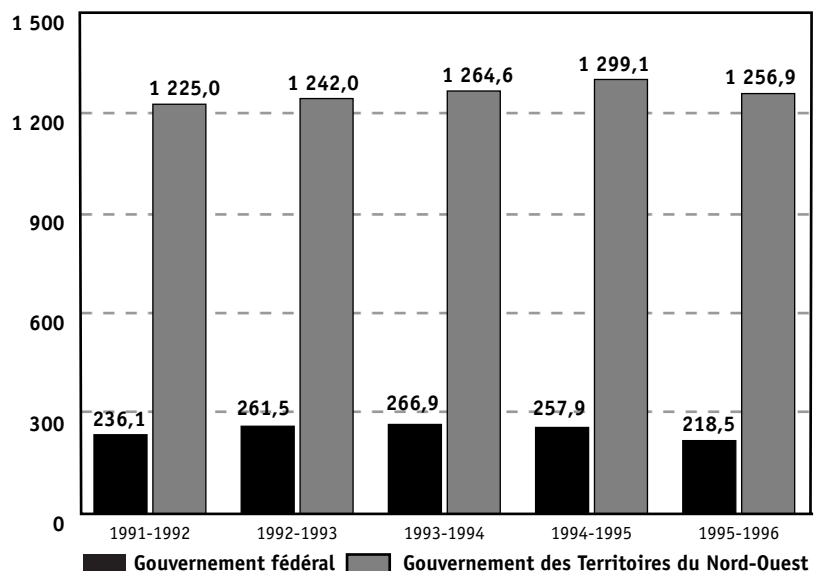
... la proportion des dépenses dans les T.N.-O. est passée de 4,1 % à 56,2 % et celle du Yukon de 4,3 % à 24,3 %. Les dépenses effectuées dans le sud diminuaient de 8,4 % pour s'établir à 19,5 %.

On entend par « lieu géographique de centre de responsabilité » la grande région dans laquelle est situé le centre responsable de l'administration de la dépense. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest désignent les centres de responsabilité situés dans le Nord, et le Sud du Canada, les centres de responsabilité qui sont responsables de programmes réalisés dans le Nord, mais qui sont gérés à partir du Sud. Il existe des bureaux partout au Canada et dans la plupart des provinces. Les dépenses gouvernementales totales pour 1995-1996 et leur répartition en pourcentage, par lieu géographique de centre de responsabilité, figurent dans les graphiques 11, 12 et 13 et le tableau 6.

Le tableau 6 montre la répartition des dépenses gouvernementales totales par lieu géographique de centre de responsabilité pour la période de 1991-1992 à 1995-1996. Sur une base annuelle, on a observé seulement de faibles changements dans la répartition des dépenses des trois gouvernements. Cependant, sur cinq ans, l'évolution est plus remarquable puisque la proportion des dépenses dans les T.N.-O. est passée de 4,1 % à 56,2 % et celle du Yukon de 4,3 % à 24,3 %. Dans l'intervalle, les dépenses effectuées dans le Sud diminuaient de 8,4% pour s'établir à 19,5 %.

Le graphique 11 montre que les dépenses du GTNO ont augmenté de 1991-1992 à 1994-1995 alors que les dépenses fédérales ont atteint un sommet en 1993-1994 et ont ensuite diminué au cours des deux années suivantes. La récession du début des années 1990 a amené les gouvernements à consacrer davantage de fonds à la sécurité sociale au cours de la période. Les versements au titre de l'assurance-emploi et les dépenses au titre des programmes de formation ont augmenté jusqu'en 1993-1994. Puis, en 1994-1995 et en 1995-1996, ces déboursés ont progressivement diminué à la faveur de la reprise économique. Les dépenses au titre des services sociaux engagées par le GTNO ont atteint un sommet en 1994-1995 et sont demeurées élevées en 1995-1996. De 1991-1992 à 1995-1996, les dépenses du GTNO au titre de l'éducation et des transports ont augmenté de 53,8 millions de dollars et de 11,3 millions de dollars respectivement, principalement en raison des dépenses d'immobilisation dans les aéroports. En 1995-1996, les budgets consacrés à ces deux domaines ont diminué en raison de la réduction prévue par le GTNO. La réduction des dépenses fédérales en 1994-1995 est attribuable à la reprise économique, à la diminution des

GRAPHIQUE 11
Évolution des dépenses dans les Territoires du Nord-Ouest, par gouvernement (en millions de dollars)

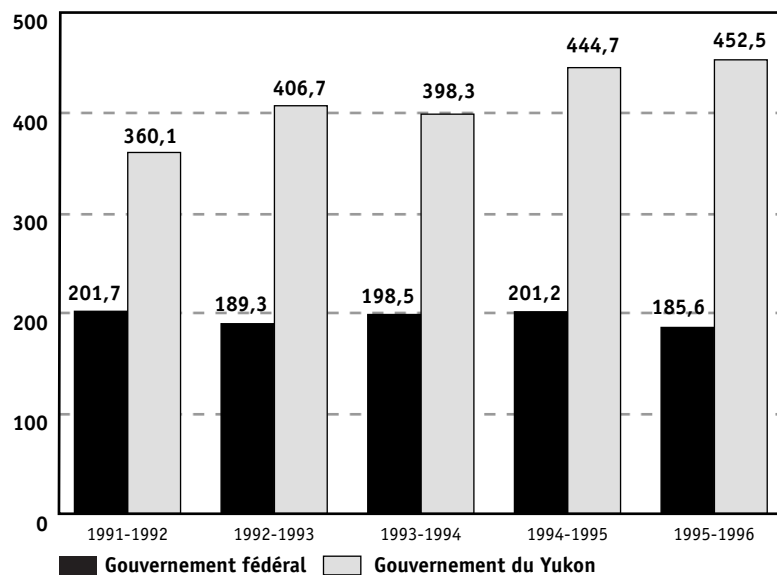


paiements au titre de l'assurance-emploi et aux coupures dans les programmes. En 1995-1996, ces facteurs, associés au transfert par Transports Canada de la responsabilité des aéroports de catégorie « A » au GTNO ont à nouveau permis une réduction des dépenses fédérales. Dans la prochaine publication, lorsque le transfert des aéroports aura été inclus dans les données du GTNO, la réduction prévue des dépenses territoriales pour 1995-1996 pourrait se transformer en une augmentation.

- Le graphique 12 montre que le GY a, sauf pour une légère diminution en 1993-1994, connu une augmentation de ses dépenses chaque année. Le transfert de la responsabilité des programmes fédéraux a joué un rôle dans l'augmentation des dépenses du gouvernement territorial, par exemple lorsque Travaux publics et Services gouvernementaux lui a transféré la responsabilité de la route de l'Alaska en 1992-1993. Ce transfert, associé à d'autres augmentations à peu près à tous les postes budgétaires du GY, constitue une augmentation de 44,6 millions de dollars des dépenses de 1992-1993. Le transfert par Santé Canada à la Yukon Hospital Corporation de la responsabilité de l'hôpital général de Whitehorse s'est étalé sur deux ans, 1993-1994 et 1994-1995, et a modifié les dépenses des deux gouvernements. La légère diminution des dépenses qu'a connu le GY en 1993-1994 s'explique par le fait que les réductions des dépenses au titre de l'éducation et des services généraux compensent l'augmentation attribuable au transfert de l'hôpital. Le graphique 12 ne donne que très peu de preuves de l'incidence du transfert de la responsabilité de l'hôpital sur les dépenses fédérales, et ce pour deux raisons : d'abord le MAINC a dû effectuer des dépenses additionnelles pour mettre en œuvre la Stratégie pour l'environnement arctique et procéder au nettoyage de certaines régions du Grand Nord; ensuite, Développement des ressources humaines Canada a dû procéder à des déboursés additionnels pour combattre la récession

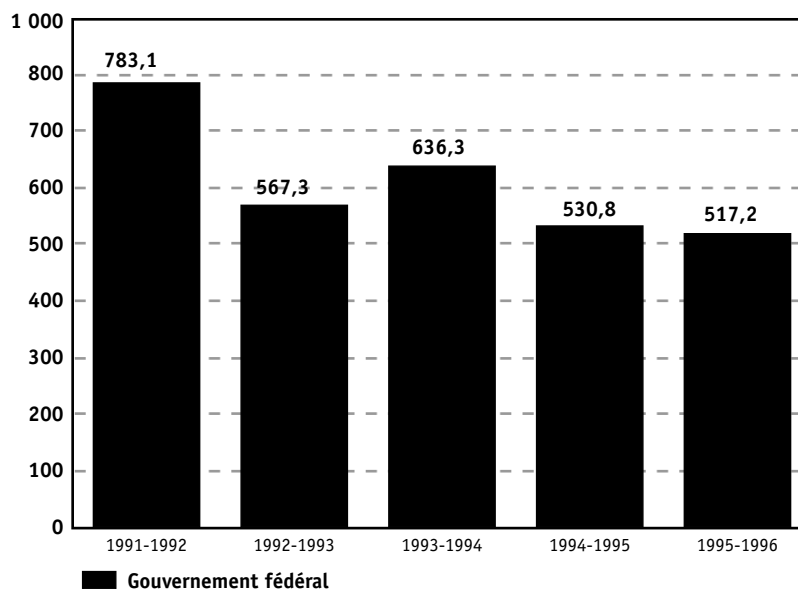
GRAPHIQUE 12

Évolution des dépenses au Yukon, par gouvernement (en millions de dollars)



GRAPHIQUE 13

Évolution des dépenses fédérales dans le Sud du Canada, par lieu géographique (en millions de dollars)



du début des années 1990. Ici, comme dans les T.N.-O., les dépenses de Développement des ressources Canada au titre de l'assurance-emploi et des programmes de formation ont augmenté pendant trois ans pour atteindre un sommet en 1993-1994. Bien que les dépenses de Développement des ressources humaines Canada aient diminué en 1994-1995 et en 1995-1996, les versements au GY au titre des services sociaux ont continué d'augmenter en 1994-1995 et sont demeurés élevés en 1995-1996.

- Le graphique 13 montre que dans le Sud du pays, trois facteurs principaux ont influé sur les dépenses fédérales : la réduction des dépenses de la Défense nationale à la suite de l'achèvement du Système d'alerte du Nord en 1991-1992, les nouvelles dépenses législatives du MAINC au titre du règlement des ententes sur les revendications territoriales conformément à la législation fédérale et les réductions de programme dans divers ministères. Compte tenu de ces facteurs, les dépenses du gouvernement fédéral

ont, entre 1991-1992 et 1995-1996, diminué de 270,4 millions de dollars ou de 34,5 % (tableau 6). La forte diminution enregistrée en 1992-1993 était principalement attribuable à la réduction de 203,6 millions de dollars de la Défense nationale relativement au Système d'alerte du Nord et représentait 94,5 % de la diminution totale des dépenses fédérales. En 1993-1994, on a observé une augmentation nette de 69,0 millions de dollars directement reliée à une augmentation de 146,2 millions de dollars des dépenses du MAINC. Environ 136,8 millions de dollars avaient trait aux versements législatifs dans le cadre du règlement des revendications territoriales des Autochtones, y compris une augmentation de 15,0 millions de dollars au titre de la Convention définitive des Inuvialuit et de 121,8 millions de dollars à titre de versement initial dans le cadre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. L'augmentation des dépenses du MAINC a été compensée par les réductions de programme par la Défense nationale (55,7 millions de dollars), Développement des

ressources humaines (6,9 millions de dollars), Transports Canada (6,8 millions de dollars) et Patrimoine canadien (5,2 millions de dollars). En 1994-1995, les réductions de programme ont entraîné une diminution des dépenses de l'ordre de 105,5 millions de dollars. Bien que le gouvernement ait dû faire face à de nouvelles dépenses au titre de la revendication territoriale globale des Gwich'in, un versement plus faible au titre de l'Accord sur le Nunavut et des réductions à la Défense nationale, à Environnement Canada et à Patrimoine canadien ont entraîné une diminution globale. En 1995-1996, les réductions de programme par la Défense nationale, Ressources naturelles Canada et Transports Canada ont compensé l'augmentation du MAINC au titre du règlement de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu.

TABLEAU 6

Évolution des dépenses en millions de dollars et en pourcentage, par lieu géographique de centre de responsabilité

	1991-1992		1992-1993		1993-1994		1994-1995		1995-1996	
	Réelles		Réelles		Réelles		Projetées		Prévues	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Dépenses gouvernementales :										
Territoires du Nord-Ouest	1 461,1	52,1	1 503,5	56,4	1 531,5	55,4	1 557,0	57,0	1 475,4	56,2
Yukon	561,8	20,0	596,0	22,3	596,8	21,6	645,8	23,6	638,0	24,3
Sud du Canada	783,1	27,9	567,3	21,3	636,3	23,0	530,8	19,4	512,7	19,5
Total	2 806,0	100,0	2 666,8	100,0	2 764,6	100,0	2 733,6	100,0	2 626,1	100,0
Dépenses fédérales :										
Territoires du Nord-Ouest	236,1	19,3	261,5	25,7	266,9	24,2	257,8	26,1	218,5	23,8
Yukon	201,7	16,5	189,3	18,6	198,5	18,0	201,2	20,3	185,6	20,2
Sud du Canada	783,1	64,2	567,3	55,7	636,3	57,8	530,8	53,6	512,7	56,0
Total	1 220,9	100,0	1 018,1	100,0	1 101,7	100,0	989,8	100,0	916,8	100,0

EMPLOI PAR LIEU GÉOGRAPHIQUE DE CENTRE DE RESPONSABILITÉ

En 1995-1996, des réductions gouvernementales totalisant 296 ETP avaient été prévues dont 143 dans les T.N.-O., 20 au Yukon et 133 dans le sud du pays.

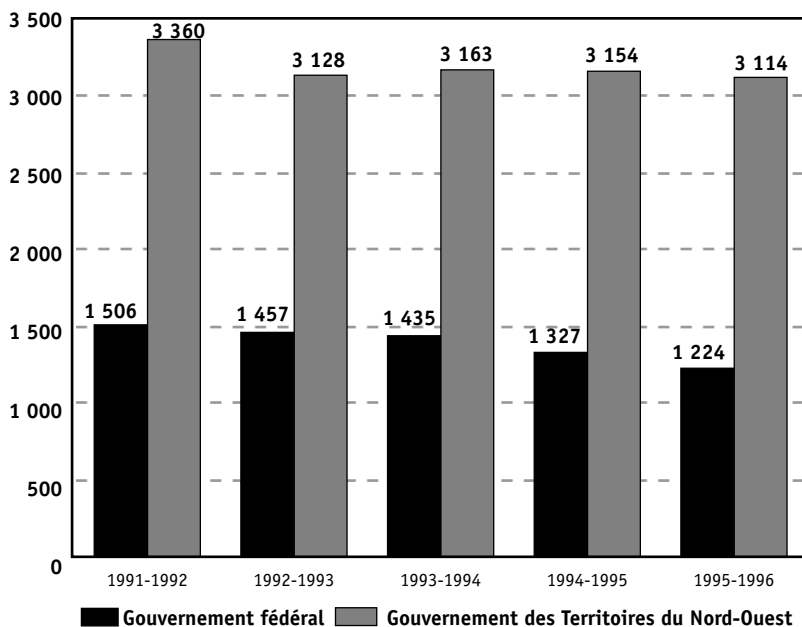
Le tableau 7 et les graphiques 14, 15 et 16 montrent l'emploi prévu dans le Nord, par lieu géographique.

- En 1995-1996, des réductions gouvernementales totalisant 296 ETP avaient été prévues dont 143 dans les T.N.-O., 20 au Yukon et 133 dans le Sud du pays (tableau 7). Étant donné que l'emploi prévu pour 1995-1996 a diminué aux trois endroits, on ne note que peu de changement dans la répartition globale, qui est la suivante : 38,6 % dans les T.N.-O., 37,8 % au Yukon et 13,7 % dans le Sud. La tendance au changement proportionnel est plus évidente au cours des cinq ans sur lesquels portent les données. Dans le Sud, la réduction de l'emploi fédéral, en particulier en 1993-1994 et en 1995-1996, a occasionné une diminution proportionnelle de 2,0 %. Au Yukon, la proportion a augmenté de 3,0 % entre 1991-1992 et 1995-1996 (tableau 7) et les diminutions par le gouvernement fédéral causées par le transfert de responsabilité et les réductions de programme ont été plus que compensées par l'augmentation du nombre d'emplois au GY. L'augmentation au GY attribuable au transfert des responsabilités n'a pas constitué un facteur important étant donné que les employés transférés de Santé Canada ont retrouvé un emploi à la Yukon Hospital Corporation. À 48,6 % en 1995-1996, la

proportion dans les T.N.-O. n'a que très peu varié par rapport aux 49,9 % de 1993-1994.

- Le graphique 14 et le tableau 7 montrent qu'entre 1991-1992 et 1995-1996, l'emploi fédéral et territorial a diminué de 528 ETP ou 10,9 %, ce qui comprend 282 ETP (5,8 %) du gouvernement fédéral et 246 ETP (5,1 %) de GTNO. La plupart de la diminution des emplois du GTNO s'est produite en 1992-1993, lorsque le nombre d'ETP a diminué de 232. Depuis lors, le nombre d'ETP est demeuré relativement stable même si les réductions continues dans le domaine de l'éducation laissent croire à un transfert aux conseils scolaires plutôt qu'à des coupures étant donné que les dépenses en éducation continuent d'augmenter. L'emploi fédéral dans les T.N.-O. a diminué chaque année depuis 1991-1992 (graphique 14). Dans tous les cas, il s'agissait de réductions de programme jusqu'en 1995-1996. Au cours de cette période, la Défense nationale, Environnement Canada, le MAINC, Développement des ressources humaines, et Patrimoine canadien et la Commission de la fonction publique ont perdu respectivement 89, 38, 33, 25 et 16 ETP. En 1995-1996, près de la moitié des 103 ETP fédéraux en moins ont été transférés au GTNO et affectés aux aéroports de catégorie « A » transférés à ce gouvernement par Transports Canada. Étant donné que le transfert est survenu le 1er juillet 1995, les données du GTNO ne font pas état de ce changement. Cependant, elles seront mises à jour pour la prochaine publication.
- Entre 1991-1992 et 1995-1996, l'emploi global au Yukon a connu une diminution nette de 83 ETP. La situation de l'emploi au gouvernement du Yukon et au gouvernement fédéral a évolué dans des directions opposées (graphique 15). Au cours de la période visée, le nombre d'ETP du gouvernement fédéral a diminué de 238 (20,5 %), le transfert de responsabilité de la route de l'Alaska en 1992-1993 par Travaux publics et Services gouvernementaux s'est traduite par une diminution de 18 ETP et le transfert de l'hôpital général de Whitehorse par Santé Canada en 1993-1994 et 1994-1995 s'est

GRAPHIQUE 14
Évolution de l'emploi dans les Territoires du Nord-Ouest, par gouvernement (en équivalents temps plein)

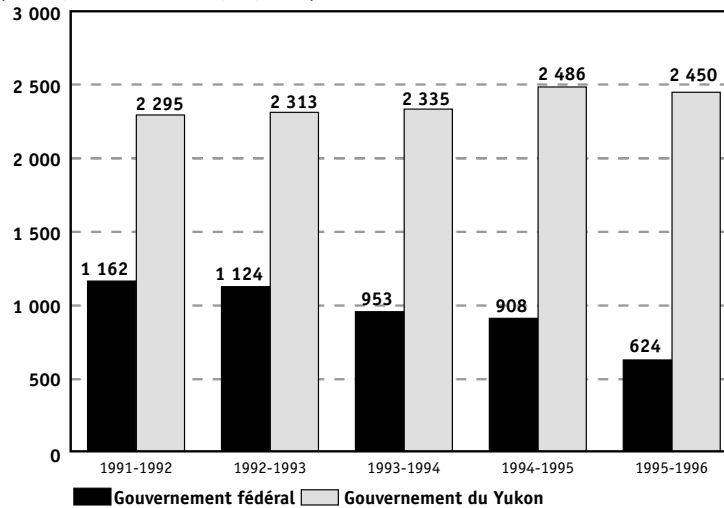


accompagné d'une diminution de 188 ETP. Le reste de la diminution des ETP est attribuable aux réductions de programme par le MAINC et Transports Canada. La légère augmentation du nombre d'ETP en 1995-1996 est attribuable à une augmentation prévue à court terme par la Défense nationale. Le GY a vu le nombre de ses ETP augmenter chaque année pour atteindre 191 ou 5,7 % en 1994-1995, puis les autorités ont prévu une diminution de 36 ETP pour 1995-1996 pour une augmentation nette de 155 ETP sur la période complète. Comme on l'a expliqué plus haut, le personnel transféré à l'hôpital général de Whitehorse n'est pas compris dans ces augmentations.

- Depuis 1991-1992, l'emploi fédéral dans le Sud du Canada a diminué de 386 ETP ou 24,0 % (graphique 16). Entre 1992-1993 et 1995-1996, le ministère de la Défense nationale vient en tête de liste avec une diminution totale de 194 ETP ou 12,1 %. Cinq autres ministères, à savoir Patrimoine canadien, le MAINC, Environnement Canada, Développement des ressources humaines et Transports Canada ont connu des réductions se situant dans les 30 ETP. Ressources naturelles Canada a connu une diminution de 26 ETP.

GRAPHIQUE 15

Évolution de l'emploi au Yukon, par gouvernement
(en équivalents temps plein)



GRAPHIQUE 16

Évolution de l'emploi fédéral dans le sud du Canada, par lieu géographique
(en équivalents temps plein)

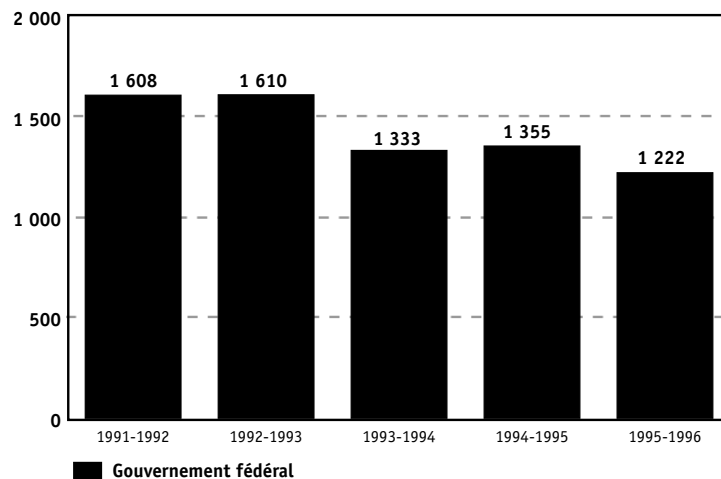
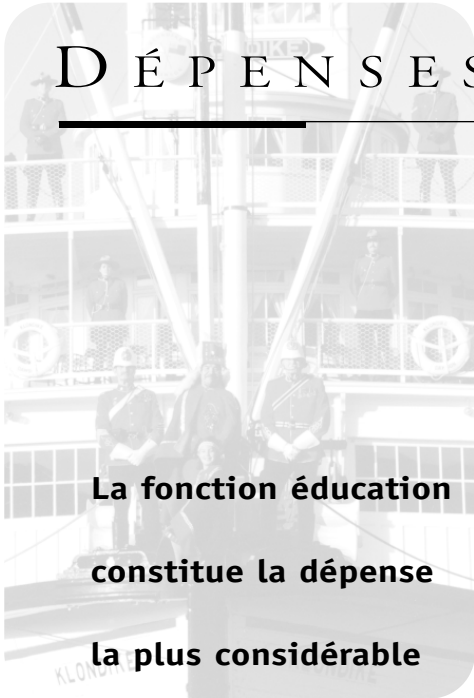


TABLEAU 7

Évolution de l'emploi en équivalents temps plein et en pourcentage, par lieu géographique

Lieu de l'emploi	1991-1992		1992-1993		1993-1994		1994-1995		1995-1996	
	Réels ETP	%	Réels ETP	%	Réels ETP	%	Prévus ETP	%	Projetés ETP	%
Total - Emplois gouvernementaux :										
Territoires du Nord-Ouest	4 866	49,0	4 585	47,6	4 598	49,9	4 481	48,5	4 338	48,6
Yukon	3 457	34,8	3 437	35,7	3 288	35,7	3 394	36,8	3 374	37,8
Sud du Canada	1 608	16,2	1 610	16,7	1 333	14,5	1 355	14,7	1 222	13,7
Total	9 931	100,0	9 632	100,0	9 219	100,0	9 230	100,0	8 934	100,0
Emplois fédéraux :										
Territoires du Nord-Ouest	1 506	35,2	1 457	34,8	1 435	38,6	1 327	37,0	1 224	36,3
Yukon	1 162	27,2	1 124	26,8	953	25,6	908	25,3	924	27,4
Sud du Canada	1 608	37,6	1 610	38,4	1 333	35,8	1 355	37,7	1 222	36,3
Total	4 276	100,0	4 191	100,0	3 721	100,0	3 590	100,0	3 370	100,0



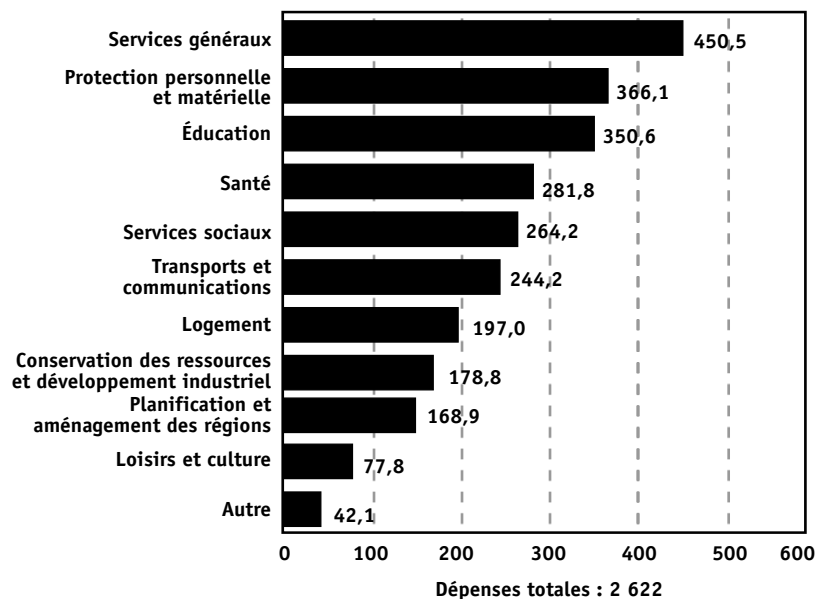
La fonction éducation constitue la dépense la plus considérable du GTNO et la deuxième en importance pour le GY.

Le Système statistique de gestion des finances publiques de Statistique Canada est utilisé pour représenter les fonctions de dépense des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. (Voir à l'annexe 3 une brève description et quelques exemples de ce système). Des activités du PADN sont prévues dans le cas de 14 des 18 fonctions de dépense figurant dans le système. La répartition des dépenses projetées en 1995-1996, par fonction, est présentée par ordre décroissant dans les graphiques 17, 18, 19 et 20 ainsi que dans les tableaux 8 et 9.

- Le point sur 1994-1995 : La comparaison des dépenses prévues et projetées en 1994-1995 révèle que les dépenses gouvernementales totales se sont élevées à 2 720,4 millions de dollars, ce qui constitue une augmentation nette de 171,3 millions de dollars par rapport aux 2 549,1 millions de dollars prévus. Les projections des trois gouvernements en matière de dépense ont dépassé les sommes prévues : le gouvernement fédéral par 76,7 millions de dollars, le GTNO par 81,9 millions de dollars et le GY par 12,7 millions de dollars. L'augmentation des dépenses fédérales a affecté la fonction des services généraux et est le résultat de nouveaux financements approuvés qui n'avaient pas été inclus antérieurement dans les budgets de dépense, au titre de l'application de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. L'affectation qui avait été projetée en 1994-1995 au titre de cette revendication était de 70,1 millions de dollars. L'augmentation de 1994-1995 par le GTNO couvre quatre fonctions à savoir, la conservation des ressources et le développement industriel, 24,3 millions de dollars; le logement, 18,7 millions de dollars; les services sociaux, 14,9 millions de dollars; l'éducation, 15,8 millions de dollars. Au GY, l'augmentation du budget peut être ventilé comme suit : transports, 14,7 millions de dollars; éducation, 3,2 millions de dollars, et une diminution compensatrice de l'ordre de 7,6 millions de dollars dans la santé.
- En 1995-1996, les dépenses totales projetées s'élevaient à 2 622,0 millions de dollars, soit 98,4 millions de dollars de moins que les prévisions de 1994-1995 (tableau 8). Dix des fonctions ont connu

une diminution, mais quatre ont augmenté : services généraux, 16,3 millions de dollars, principalement en raison de la revendication du Nunavut; logement, 10,2 millions de dollars, augmentation partagée entre les trois gouvernements; santé, 9,3 millions de dollars par les gouvernements fédéral et du Yukon; affaires étrangères et aide internationale, 0,1 million de dollars. Bien que les dépenses prévues au titre des transports et des communications pour 1995-1996 aient également diminué, les dépenses liées aux aéroports de catégorie « A » dans les T.N.-O. ont été déduites ou soustraites des dépenses fédérales, mais il a été impossible d'en faire rapport sous les dépenses du gouvernement des T.N.-O. Par conséquent, les dépenses au titre des transports sont sous-rapportées dans la présente publication. La situation devrait cependant être rajustée dans le prochain plan.

- Le graphique 17 et les tableaux 8 et 9 présentent, en ordre décroissant, la ventilation des dépenses gouvernementales par fonction. Les services généraux, en raison du financement législatif approuvé pour les ententes de règlement des revendications territoriales, sont devenus la plus importante dépense gouvernementale par fonction dépassant la protection personnelle et matérielle. Le MAINC avait prévu pour 1995-1996 des dépenses directes de l'ordre de 133,8 millions de dollars au titre de la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales des Autochtones. Si l'on soustrayait ces dépenses au titre des revendications du reste des dépenses de la fonction des services généraux, les éléments ou les volets les plus administratifs de la fonction constitueraient encore le deuxième poste de dépense le plus élevé en raison de l'accent mis par le GTNO sur ceux-ci. Les dépenses au titre de la protection personnelle et matérielle, pendant plusieurs années au sommet des dépenses dans le Nord, occupent aujourd'hui le deuxième rang. Entre 1991-1992 et 1995-1996, les réductions de dépenses du ministère de la Défense nationale se sont élevées à 338,9 millions de dollars ou 60,2 % (tableau 3) et ont poussé la fonc-

GRAPHIQUE 1 7**Total des dépenses gouvernementales, par fonction en 1995-1996**
(en millions de dollars)

tion protection vers le bas. Ces réductions constituent la majeure partie des réductions totales de 329,2 millions de dollars ou 47,3 % au cours de la même période. La fonction logement a remonté au septième rang en raison des 10,2 millions de dollars additionnels en dépenses directes prévues à ce titre par les trois gouvernements. Le domaine de la conservation des ressources et du développement industriel a connu une diminution de 30,9 millions de dollars, y compris des diminutions respectives de 23,7 millions de dollars et de 9,5 millions de dollars par le GTNO et le gouvernement fédéral et une augmentation compensatrice de 2,3 millions de dollars par le GY.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL

Le graphique 18 montre les dépenses du gouvernement fédéral, par fonction, en 1995-1996.

- **Protection personnelle et matérielle.** Les dépenses à ce titre continuent de constituer les déboursés les plus importants du gouvernement fédéral par fonction et la Défense nationale, avec des dépenses de 224,0 millions de dollars ou 88,2 % des 254,1 millions de dollars du budget de protection, continue d'accaparer

la plus grande part. La GRC, qui a prévu de dépenser 16,0 millions de dollars au titre de l'exécution des responsabilités fédérales, s'est vue accorder une augmentation de 6,3 % et la Magistrature fédérale, Justice Canada et Ressources naturelles Canada (par l'intermédiaire de sa division des levés officiels) se partagent le reste.

- **Services généraux.** Cette fonction, qui occupait dans la publication antérieure le cinquième rang au chapitre des dépenses fédérales, occupe aujourd'hui le deuxième avec un budget de 178,0 millions de dollars. Les dépenses au titre de la mise en œuvre des ententes de règlement des revendications territoriales des Autochtones représentent 133,8 millions de dollars ou 75,2 % des dépenses fédérales dans cette fonction. Plus précisément, les dépenses du MAINC en 1995-1996 comprennent la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (94,5 millions de dollars), de la Convention définitive des Inuvialuit (24,5 millions de dollars), de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu (9,5 millions de dollars) et de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (5,3 millions de dollars). Si on n'avait pas

inclus les dépenses au titre des revendications territoriales dans la catégorie des services généraux, les services restants de nature plus administrative se seraient élevés à seulement 44,2 millions de dollars et les services généraux seraient demeurés en cinquième place.

- **Services sociaux.** Les dépenses à ce titre (127,0 millions de dollars) se situent au troisième rang des dépenses fédérales par fonction et représentent 48,1 % des 264,2 millions de dollars consacrés par les gouvernements à ce poste. Les dépenses totales au titre des services sociaux, qui se sont élevés à 283,4 millions de dollars, ont atteint un sommet en 1993-1994 et ont diminué lentement jusqu'au niveau des dépenses prévues de 264,2 millions de dollars pour 1995-1996 (tableau 8). La diminution qui s'est produite se situe surtout dans le domaine des paiements de l'assurance-emploi de Développement des ressources humaines, mais les versements des gouvernements territoriaux au titre de l'aide sociale demeurent encore élevés et bien au-dessus du niveau d'avant la récession. Trois ministères fédéraux ont déclaré des dépenses au titre des services sociaux : Développement des ressources humaines, le MAINC et Anciens combattants (tableau 9). Développement des ressources humaines a été le plus important, avec 101,9 millions de dollars ou 80,2 % des dépenses fédérales, et a assuré la prestation des programmes de la sécurité du revenu, de la sécurité de la vieillesse, du régime de pensions du Canada, du bien-être social et de l'assurance-emploi. Les dépenses du MAINC ont totalisé 24,5 millions de dollars et comprennent les programmes de développement social destinés aux Indiens et aux Inuits ainsi que les versements à la Société canadienne des postes au titre du Programme aérien omnibus du Nord dans le cadre duquel des aliments nutritifs sont expédiés par avion aux collectivités isolées du Nord. Anciens combattants Canada a prévu dépenser 0,7 million de dollars au titre des allocations et des indemnités d'invalidité aux anciens combattants.
- **Environnement.** Cette fonction, avec des dépenses de 32,5 millions de dollars, se classe au sixième rang des postes de dépense fédéraux, mais revendique 95,6 % des dépenses rapportées du gouvernement

fédéral (tableau 9). En 1993-1994, les dépenses totales au titre de la fonction environnementale ont plafonné à 51,4 millions de dollars (tableau 8) à la suite de la mise en œuvre de la Stratégie pour l'environnement arctique approuvée en 1991-1992. De 1991-1992 à 1994-1995, les dépenses du MAINC ont augmenté à la faveur de la mise en place de programmes de nettoyage de l'environnement dans les deux territoires. Beaucoup a été accompli et près de la totalité des collectivités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont participé aux programmes. Les organisations autochtones ont agi comme partenaires à part entière dans le cadre de cette initiative. Le Canada a établi son leadership en matière de contrôle international des contaminants de l'Arctique. Le programme s'est poursuivi en 1995-1996 alors qu'un budget de 17,3 millions de dollars avait été prévu, soit 8,4 millions de dollars de moins qu'en 1994-1995. Le programme devrait s'éteindre progressivement d'ici la fin de l'exercice 1996-1997. Les dépenses d'Environnement Canada au titre de la fonction environnementale se sont élevées à 13,9 millions de dollars

en 1995-1996 (tableau 9), en baisse de 11,5 millions de dollars au chapitre des réductions de programme par rapport à 1992-1993. Le Service de l'environnement atmosphérique a absorbé la majorité des réductions alors que la Protection de l'environnement a vu son budget passer de 1,0 million de dollars en 1992-1993 à 1,5 million de dollars en 1995-1996.

GOVERNEMENTS TERRITORIAUX

Les graphiques 19 et 20 montrent les dépenses des gouvernements territoriaux, par fonction. Chaque gouvernement affiche ses propres tendances et priorités.

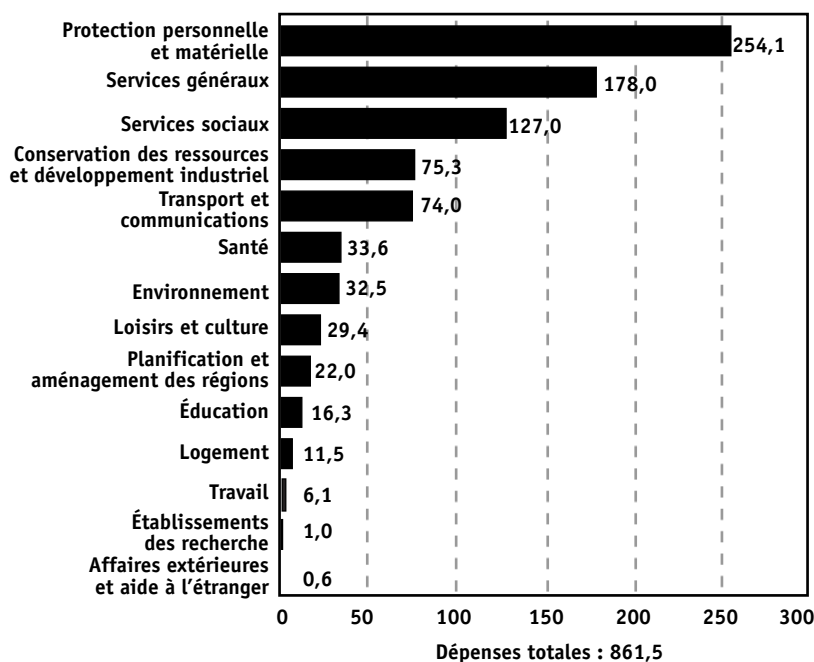
- **Éducation.** Les dépenses au titre de l'éducation, qui sont principalement de responsabilité territoriale ont, en 1995-1996, accaparé 95,3 % de l'ensemble du budget. Les dépenses totales au titre de l'éducation ont augmenté chaque année pour passer de 295,6 millions de dollars en 1991-1992 à un sommet de 359,1 millions de dollars en 1994-1995. Une légère diminution de 8,1 millions de dollars a été prévue pour 1995-1996 par le GTNO et le gouvernement fédéral. La fonction éducation constitue la

dépense la plus considérable du GTNO et la deuxième en importance pour le GY. En 1995-1996, le GTNO avait prévu consacrer 250,2 millions de dollars à l'éducation, ou 19,5 % du budget territorial. Les principales dépenses comprenaient 140,1 millions de dollars en contributions aux conseils scolaires au titre des frais de fonctionnement et d'entretien des écoles primaires et secondaires, 28,2 millions de dollars en contributions à l'Arctic College au titre de l'enseignement postsecondaire et aux adultes, 10,2 millions de dollars au titre des subventions aux élèves inscrits à un programme d'enseignement postsecondaire, 33,9 millions de dollars au titre des améliorations d'immobilisations du réseau et 5,1 millions de dollars au titre de l'administration. Les dépenses prévues par le GY en 1995-1996 ont augmenté de 84,0 millions de dollars dont 67,0 millions de dollars au titre de l'éducation de base et des écoles publiques et secondaires, 15,5 millions de dollars au titre de l'éducation postsecondaire et 1,5 million de dollars au titre de l'administration. En 1995-1996, le gouvernement fédéral a prévu dépenser 16,3 millions de dollars au titre de l'éducation (tableau 9) : Développement des ressources humaines, 8,7 millions de dollars dans le cadre des programmes de recyclage professionnel, le MAINC, 6,1 millions de dollars dans le cadre des programmes visant à encourager les élèves indiens et inuits à demeurer à l'école et à poursuivre leurs études et la Commission de la fonction publique, 1,5 million de dollars au titre du Programme des carrières du Grand Nord.

- **Transports.** Le secteur des transports constitue la fonction de dépense la plus importante du gouvernement de Yukon, avec un budget de 88,7 millions de dollars (graphique 20), le septième du GTNO avec un budget de 81,4 millions de dollars (graphique 19) et le cinquième du gouvernement fédéral avec un budget de 74,0 millions de dollars (graphique 18). Jusqu'aux années 1990, les transports relevaient principalement du gouvernement fédéral, mais avec le transfert de la responsabilité des routes et de certains aéroports aux gouvernements territoriaux, cette fonction devient graduellement une fonction territoriale (voir l'annexe 2). À ce

GRAPHIQUE 18

Dépenses directes du gouvernement fédéral pour le Nord, par fonction en 1995-1996 (en millions de dollars)

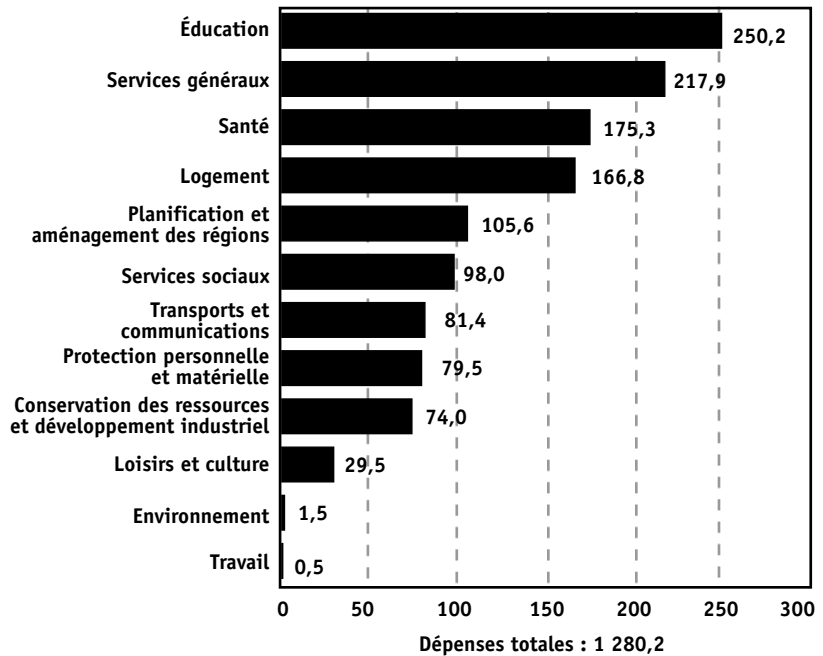


jour, les routes interterritoriales ont été transférées aux territoires par le MAINC, la route de l'Alaska a été transférée au GY par Travaux publics et Services gouvernementaux et les aéroports de catégories « B » et « C » ont été transférés aux deux territoires par Transports Canada. Avec le transfert des aéroports de catégorie « A » au GTNO le 1er juillet 1995 et le transfert prévu de ceux du Yukon plus tard, la responsabilité des routes et des aéroports aura entièrement été cédée aux gouvernements territoriaux. Tel que mentionné dans les autres sections, les dépenses prévues du GTNO pour 1995-1996 ne comprennent pas les données relatives aux aéroports de catégorie « A » en raison du moment où le transfert a été effectué. Selon Transports Canada, une somme de 13,2 millions de dollars a été transférée au GTNO pour couvrir les frais d'exploitation des aéroports pendant le reste de l'exercice 1995-1996. La répartition des budgets de transport respectifs des deux territoires montre les différences au chapitre des dépenses entre les deux entités. Le Yukon, quoique plus petit que les Territoires du Nord-Ouest, possède un réseau routier plus élaboré et a prévu consacrer aux routes 83,5 millions de dollars ou 94,1 % de son budget d'entretien en 1995-1996 et 1,9 million de dollars aux aéroports. Les dépenses au chapitre des routes comprennent 7,0 millions de dollars en transferts de Travaux publics et Services gouvernementaux au titre de la route de l'Alaska et environ 25,0 millions de dollars du gouvernement des États-Unis au titre de l'amélioration du tronçon Shakwak de la route de l'Alaska, au nord de Haines Junction. Par contre, le GTNO, qui compte davantage d'aéroports et moins de routes, a prévu dépenser 53,4 millions de dollars ou 65,6 % de son budget de transport aux routes et aux ouvrages marins et 23,9 millions de dollars ou 29,4 % aux aéroports. Les responsabilités fédérales demeurent dans le secteur marin où la Garde côtière canadienne, transférée par Transports Canada à Pêches et Océans Canada en 1995-1996, a prévu des dépenses de 33,0 millions de dollars.

- **Santé.** Comme le montrent les graphiques, les dépenses de l'ensemble des gouvernements pour 1995-1996 au titre de la santé occupent le quatrième rang, avec un

GRAPHIQUE 19

Dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, par fonction en 1995-1996 (en millions de dollars)



budget de 281,8 millions de dollars, et constituent le troisième budget en importance des deux territoires à 175,3 millions de dollars pour le GTNO et 72,8 millions de dollars pour le GY. Le gouvernement fédéral a consacré 33,6 millions de dollars à la santé, ce qui constitue son sixième poste de dépense, et le ministère de la Santé continue de négocier le transfert des services de santé au GY. Avant 1986-1987, la responsabilité de la santé relevait presque exclusivement du gouvernement fédéral. Puis en 1986-1987, les postes infirmiers de l'île de Baffin ont été transférés par Santé Canada au GTNO et en 1988-1989, une entente fut conclue pour transférer le reste des services de santé aux Territoires du Nord-Ouest. En 1993-1994 et en 1994-1995, l'entente visant à transférer la responsabilité de l'hôpital général de Whitehorse au GY a été mise en œuvre. Dans le cadre de l'entente de transfert, le gouvernement fédéral assume par l'intermédiaire de transferts au GY, la construction, au coût de 47,9 millions de dollars, de l'hôpital général de Whitehorse. Depuis 1994-1995, les dépenses au titre de la santé ont augmenté surtout à cause des

coûts de construction du nouvel hôpital. Bien que les gouvernements territoriaux aient assumé la majorité des dépenses directes au titre de la santé en 1995-1996, le gouvernement fédéral a contribué à ces dépenses par l'intermédiaire de transferts. En 1995-1996, les transferts fédéraux au GTNO au titre de la santé se sont élevés à 67,9 millions de dollars. Ils provenaient de Santé Canada et du MAINC. Ces transferts équivalaient à 38,7 % des dépenses du GTNO. Santé Canada et le MAINC ont versé au GY une somme totale de 27,2 millions de dollars ou 37,4 % des transferts fédéraux au titre de la santé.

- **Logement.** Le logement est la fonction qui montre le plus grand écart entre les deux territoires. En 1995-1996, les dépenses totales au titre du logement (graphique 17) constituaient la septième dépense en importance (197,0 millions de dollars) en hausse de 10,9 millions de dollars par rapport aux prévisions de 1994-1995. Les dépenses du GTNO au titre du logement (166,8 millions de dollars) se situaient au quatrième rang des dépenses du territoire et constituaient 84,7 % du budget total. Comparativement, les

dépenses directes du gouvernement du Yukon au titre du logement s'élevaient à 18,7 millions de dollars ou 9,5 % du budget et constituaient la dépense fonctionnelle la moins

importante du gouvernement. Pour sa part, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, a prévu des dépenses directes de 11,5 millions de

dollars au titre du logement et a comptabilisé les 5,8 % restants de la fonction. En outre, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a transféré 93,1 millions de dollars au GTNO et 3,9 millions de dollars au GY. Ces transferts, qui ont été inclus dans les dépenses directes des territoires, s'élevaient en tout à 97,0 millions de dollars ou 52,3 % des dépenses territoriales au titre du logement. De 1986-1987 à 1995-1996, la Société d'habitation des T.N.-O. a déclaré des dépenses directes au titre du logement s'élevant à 1,5 milliard de dollars dont 729,6 millions de dollars ou 47,7 % en transferts de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Pendant la même période, le GY rapportait des dépenses au titre du logement s'élevant à 138,9 millions de dollars, y compris 28,5 millions de dollars ou 20,5 % en transferts de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

GRAPHIQUE 20

Dépenses du gouvernement du Yukon, par fonction en 1995-1996 (en millions de dollars)

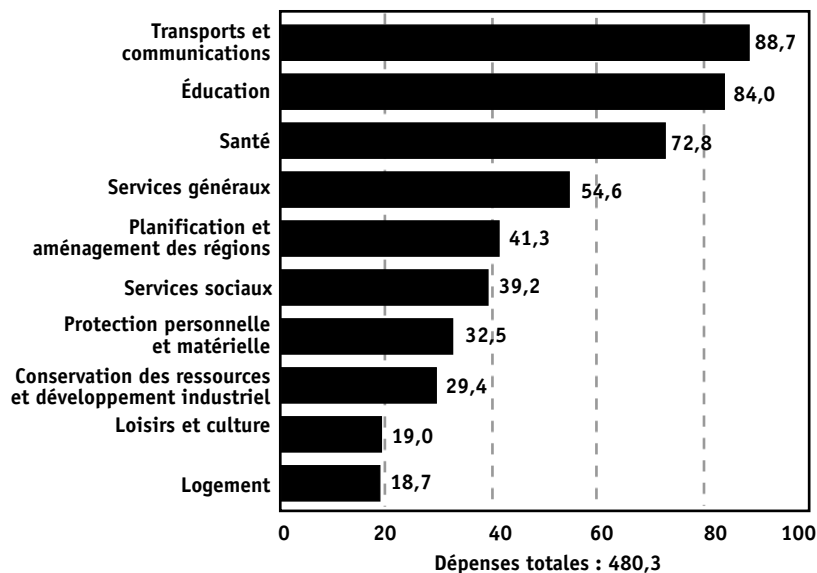


TABLEAU 8

Évolution des dépenses en millions de dollars et en pourcentage, par fonction

Fonction	1991-1992		1992-1993		1993-1994		1994-1995		1995-1996	
	Réelles		Réelles		Réelles		Projetées		Prévues	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services généraux	334,4	12,1	327,1	12,4	485,1	17,7	434,2	16,0	450,5	17,2
Protection personnelle et matérielle	695,3	25,1	497,1	18,9	447,0	16,3	403,4	14,8	366,1	14,0
Éducation	295,6	10,7	323,5	12,3	332,7	12,1	359,1	13,2	350,6	13,4
Santé	258,8	9,3	295,7	11,2	268,3	9,8	272,5	10,0	281,8	10,7
Services sociaux	234,6	8,5	254,1	9,7	283,4	10,3	270,7	10,0	264,2	10,1
Transports et communications	261,6	9,5	258,4	9,8	255,8	9,3	273,3	10,0	244,2	9,3
Logement	197,6	7,1	200,9	7,6	184,2	6,7	186,8	6,9	197,0	7,5
Conservation des ressources et développement industriel	210,5	7,6	192,0	7,3	203,0	7,4	209,7	7,7	178,8	6,8
Planification et aménagement des régions	139,5	5,0	149,3	5,7	142,5	5,2	170,5	6,3	168,9	6,4
Loisirs et culture	80,6	2,9	72,6	2,8	74,4	2,7	86,9	3,2	77,8	3,0
Environnement	36,0	1,3	45,2	1,7	51,4	1,9	43,2	1,6	34,0	1,3
Travail, emploi et immigration	19,1	0,7	10,2	0,4	8,6	0,3	7,9	0,3	6,6	0,3
Établissements de recherche	3,7	0,1	3,2	0,1	2,1	0,1	1,7	0,1	0,9	0,0
Affaires extérieures et aide à l'étranger	0,6	0,0	0,9	0,0	0,7	0,0	0,5	0,0	0,6	0,0
TOTAL	2 768,0	100,0	2 630,2	100,0	2 739,2	100,0	2 720,4	100,0	2 622,0	100,0

TABLEAU 9
Dépenses prévues pour 1995-1996, par organisme et par fonction (en milliers de dollars)

Organisme	Services généraux	Protection personnelle et matérielle	Éducation	Santé	Services sociaux	Transports et communications	Logement	Conservation des ressources et développement Industriel	Planification et aménagement des régions	Loisirs et culture	Environnement	Travail emploi et immigration	Établissements de recherche	Affaires extérieures et aide à l'étranger	Total
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	0	0	0	0	0	0	0	190	0	0	0	0	0	0	190
Société canadienne d'hypothèques et de logement	0	0	0	0	0	0	11 522	0	0	0	0	0	0	0	11 522
Patrimoine canadien	0	0	0	0	0	3 100	0	0	0	28 190	0	0	0	0	31 290
Commission canadienne des affaires polaires	0	0	0	0	0	0	0	1 051	0	0	0	0	0	0	1 051
Citoyenneté et Immigration Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270	0	0	270
Environnement Canada	0	0	0	0	0	0	0	2 481	0	0	13 874	0	0	0	16 355
Magistrature fédérale	0	1 277	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 277
Finances Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pêches et Océans Canada	0	0	0	0	0	34 786	0	11 026	0	0	1 039	0	0	0	46 851
Santé Canada	200	0	0	33 647	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 847
Développement des ressources humaines	0	0	8 750	0	101 874	0	0	0	0	0	0	5 868	0	0	116 492
Affaires indiennes et du Nord Canadien	170 019	0	6 083	0	24 492	0	0	41 262	16 641	169	17 324	0	936	580	277 506
Industrie Canada	0	0	0	0	0	432	0	0	5 347	0	0	0	0	0	5 779
Justice Canada	0	5 035	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 035
Défense nationale	0	224 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224 015
Office national de l'énergie	0	0	0	0	0	0	0	826	0	0	244	0	0	0	1 070
Musées nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 022	0	0	0	0	1 022
Ressources naturelles Canada	1 276	7 722	0	0	0	0	0	18 489	0	0	0	0	31	0	27 518
Commission de la fonction publique	141	0	1 497	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 638
Travaux publics et Services gouvernementaux	5 545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 545
Revenu Canada	867	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	867
Gendarmerie royale du Canada	0	16 046	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 046
Transports Canada	0	0	0	0	0	35 680	0	0	0	0	0	0	0	0	35 680
Anciens combattants Canada	0	0	0	0	670	0	0	0	0	0	0	0	0	0	670
Total - Gouvernement fédéral	178 048	254 095	16 330	33 647	127 036	73 998	11 522	75 325	21 988	29 381	32 481	6 138	967	580	861 536
Gouvernement des															
Territoires du Nord-Ouest	217 862	79 473	250 233	175 330	97 960	81 444	166 796	74 028	105 585	29 482	1 507	504	0	0	1 280 204
Gouvernement du Yukon	54 568	32 537	84 034	72 803	39 227	88 744	18 669	29 427	41 293	18 998	0	0	0	0	480 300
Total - Gouvernements territoriaux	272 430	112 010	334 267	248 133	137 187	170 188	185 465	103 455	146 878	48 480	1 507	504	0	0	1 760 504
Total Gouvernements	450 478	366 105	350 597	281 780	264 223	244 186	196 987	178 780	168 866	77 861	33 988	6 642	967	580	2 622 040

DÉPENSES PAR LIEU QUI EN BÉNÉFICIE LE PLUS

**Dans l'ensemble,
la catégorie des
retombées pour le
Canada a diminué
de 349,4 millions
de dollars ou 57,2 %
depuis 1991-1992.**

La classification des dépenses indique la zone géographique qui, selon l'organisme qui fait rapport, en bénéficie le plus. Toutes les dépenses du GY et du GTNO sont considérées comme des dépenses qui profitent à leurs territoires respectifs. Les dépenses du gouvernement fédéral sont classées comme des déboursés profitant au Yukon ou aux Territoires du Nord-Ouest. Cependant, lorsque la distribution est difficile à établir, les déboursés sont classés comme profitant au Nord en général. Enfin, les retombées des dépenses faites dans le cadre de programmes de portée nationale, (p. ex., Défense nationale, stations météorologiques du Service de l'environnement atmosphérique, parcs nationaux et lieux historiques de Parcs Canada) sont attribuées au Canada.

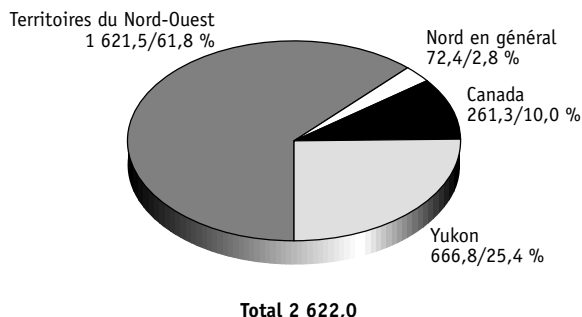
Les graphiques 21 et 22 ainsi que le tableau 10 font état de cette répartition.

- Le graphique 21 montre la répartition des dépenses gouvernementales totales, par lieu qui en bénéficie le plus. Lorsqu'on compare ces données avec celles du Plan de 1994-1995, on constate que les dépenses totales ont augmenté considérablement à partir de 1993-1994 principalement en raison du nouveau financement accordé au titre de la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Cela a eu pour

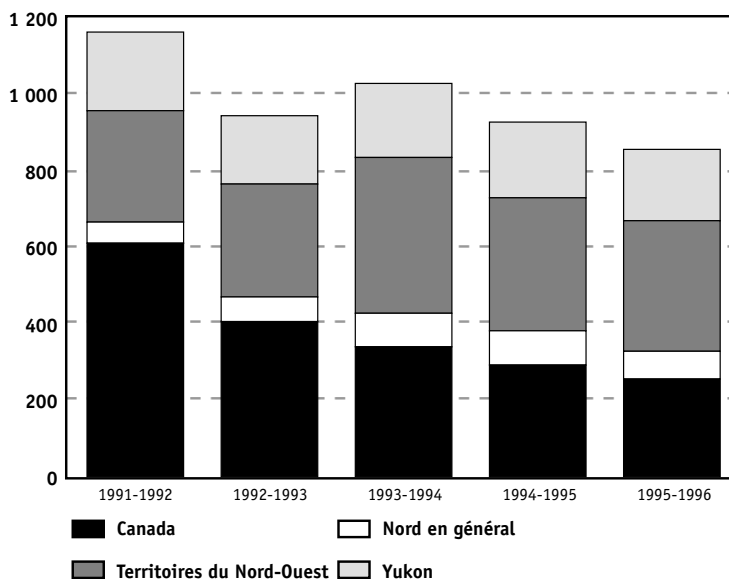
effet d'accroître les retombées prévues pour les T.N.-O. en 1995-1996 de quelque 2,5 % par rapport aux dépenses prévues pour 1994-1995.

- Comme le montre le graphique 22 et le tableau 10, les dépenses dans la catégorie des retombées pour le Canada ont continué à diminuer. En 1995-1996, elles étaient de 39,0 millions de dollars ou inférieures de 13 % à la projection pour 1994-1995. Dans l'ensemble, la catégorie des retombées pour le Canada a diminué de 349,4 millions de dollars ou 57,2 % depuis 1991-1992, année au cours de laquelle les dépenses avaient atteint un sommet. La principale raison de cette diminution est l'achèvement du Système d'alerte du Nord et d'autres réductions opérationnelles effectuées par la Défense nationale, dont les dépenses constituaient 85,7 % de cette catégorie. D'autres réductions de programme dans la catégorie des retombées pour le Canada ont été effectuées par Environnement Canada et Ressources naturelles Canada.
- La catégorie des retombées sur le Nord en général dont les organismes faisant rapport sont tous des organismes fédéraux, avait prévu une diminution de 10,5 millions de dollars en 1995-1996. Le gros de cette diminution s'est produite au

GRAPHIQUE 21
Total des dépenses, par lieu qui en bénéficie le plus (1995-1996) (en millions de dollars)



GRAPHIQUE 22
Évolution des dépenses fédérales, par lieu qui en bénéficie le plus (en millions de dollars)



MAINC où les réductions des dépenses au titre des ressources renouvelables dans le Nord, de la protection de l'environnement et des exigences législatives relatives à la revendication territoriale des Gwich'in ont eu lieu. La diminution de 1995-1996 a renversé la tendance qu'on avait observée de 1991-1992 à 1994-1995 alors que les dépenses consacrées au Nord en général avaient augmenté (voir graphique 22 et tableau 10). L'exécution de levés géologiques additionnels en 1992-1993 par Ressources naturelles Canada et l'intensification des activités de protection de l'environnement nordique par le MAINC dans le cadre de la Stratégie pour la protection de l'environnement arctique de 1992 à 1994 constituent les principales raisons de cette augmentation. À partir de 1993-1994, les dépenses législatives au titre de la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales au Yukon et dans les T.N.-O. ont augmenté. En 1993-1994, les versements effectués par le MAINC aux Inuvialuit ont augmenté de 15,0 millions de dollars par année et, en 1994-1995, un nouveau versement de 9,5 millions de dollars a marqué le début des paiements dans le cadre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in.

- Les dépenses qui étaient jugées profiter aux T.N.-O. comprenaient les dépenses du GTNO et celles des ministères et organismes fédéraux qui étaient en mesure d'identifier des dépenses pour ce territoire. Les dépenses profitables aux T.N.-O. ont augmenté de façon considérable à

partir de 1993-1994 à la faveur de versements législatifs de 121,7 millions de dollars effectués par le MAINC au titre du financement de la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Les versements au titre de cette revendication, soit 70,1 millions de dollars et 94,5 millions de dollars, étaient inclus dans les plans de 1994-1995 et de 1995-1996. En outre, en 1995-1996, 9,5 millions de dollars avaient été prévus au titre de la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale des Dénés et Métis du Sahtu. Cependant, si on isolait les dépenses du MAINC des dépenses fédérales pour cette catégorie, on se rendrait compte que la tendance des dépenses fédérales est à la baisse étant donné que la majorité des ministères et organismes fédéraux ont réduit leurs dépenses. Même si le GTNO a prévu une réduction des dépenses de l'ordre de 39,1 millions de dollars pour 1995-1996 (tableau 3), la tendance de 1991-1992 à 1994-1995 est à la hausse. La projection pour 1995-1996 est à la hausse en raison des rajustements à prévoir au titre du transfert de la responsabilité des aéroports de catégorie « A » de Transports Canada, lequel n'était pas compris dans les dépenses prévues pour 1995-1996.

- Les retombées totales des dépenses gouvernementales pour le Yukon (graphique 22 et tableau 10) ont augmenté chaque année de 1991-1992 à 1994-1995 puis ont diminué d'un modeste 3,4 millions de dollars en 1995-1996. La diminution est attribuable à

une réduction des dépenses fédérales de l'ordre de 11,5 millions de dollars, laquelle compense une augmentation des dépenses du GY de l'ordre de 8,1 millions de dollars. Les dépenses du GY ont augmenté chaque année, en partie à cause des programmes transférés du gouvernement fédéral et de l'augmentation des coûts des services sociaux dû à la récession. La route de l'Alaska et l'hôpital général de Whitehorse ont été transférés au gouvernement du Yukon en 1992-1993 et 1993-1994 respectivement. Bien que les coûts du nouvel hôpital de Whitehorse soient indiqués dans les dépenses du GY, les fonds proviennent du gouvernement fédéral. La tendance des retombées des dépenses fédérales au Yukon a diminué de 26,9 millions de dollars en 1992-1993 et recommencé à augmenter en 1993-1994 et en 1994-1995. La diminution de 26,9 millions de dollars observée en 1992-1993 est principalement attribuable au transfert de la responsabilité de la route de l'Alaska au gouvernement du Yukon par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Cette diminution compense l'augmentation de 5,2 millions de dollars des versements d'assurance-emploi par Développement des ressources humaines Canada en raison de la poursuite de la récession. Développement des ressources humaines Canada a connu une augmentation de ses dépenses au titre de l'assurance-emploi en 1993-1994, la dernière année de la récession. Ses versements ont été moindres en 1994-1995 et en 1995-1996, par suite de l'amélioration des conditions économiques.

TABLEAU 10

Évolution des dépenses en millions de dollars et en pourcentage, par lieu qui en bénéficie le plus

	1991-1992		1992-1993		1993-1994		1994-1995		1995-1996	
	Réelles		Réelles		Réelles		Projetées		Prévues	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Dépenses gouvernementales										
Territoires du Nord-Ouest	1 533,4	55,4	1 556,8	59,2	1 691,3	61,7	1 667,0	61,3	1 621,5	61,8
Yukon	568,7	20,5	603,4	22,9	618,5	22,6	670,2	24,6	666,8	25,4
Nord en général	55,1	2,0	64,3	2,4	81,9	3,0	82,9	3,0	72,4	2,8
Canada	610,7	22,1	405,7	15,4	347,5	12,7	300,3	11,0	261,3	10,0
Total - Gouvernements	2 767,9	100,0	2 630,2	100,0	2 739,2	100,0	2 720,4	100,0	2 622,0	100,0
Dépenses fédérales										
Territoires du Nord-Ouest	291,4	25,1	295,3	31,3	407,4	39,5	347,8	37,4	341,3	39,6
Yukon	205,7	17,7	178,8	18,9	193,5	18,8	197,0	21,3	186,5	21,6
Nord en général	55,1	4,7	64,3	6,8	81,9	7,9	82,9	8,9	72,4	8,4
Canada	610,7	52,5	405,7	43,0	347,6	33,7	300,2	32,3	261,3	30,3
Total - Gouvernement fédéral	1 162,9	100,0	944,1	100,0	1 030,4	100,0	928,9	100,0	861,5	100,0

DÉPENSES PAR ARTICLE

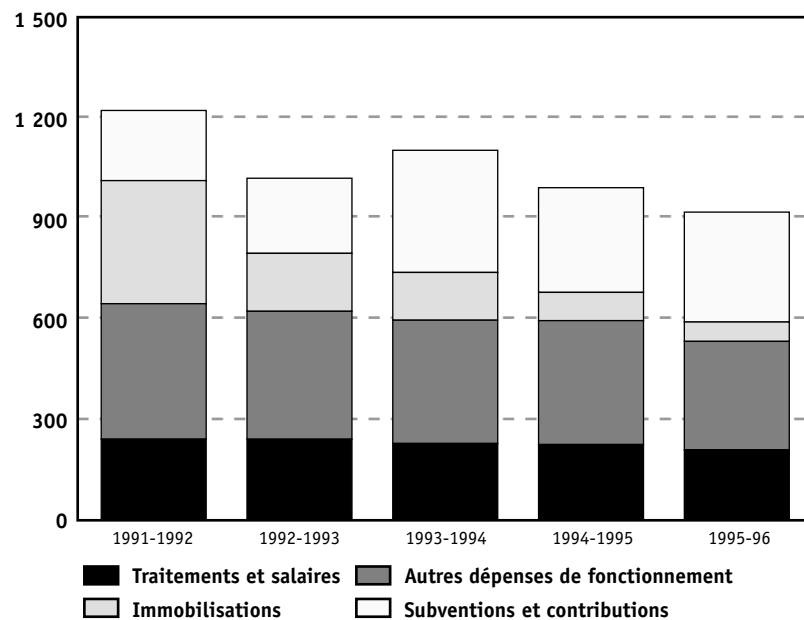
L'importance des subventions et des contributions et la proportion du budget fédéral allouée à ces ententes ont changé considérablement avec la signature de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Les graphiques 23, 24 et 25 ainsi que le tableau 11 illustrent l'évolution des dépenses du gouvernement, par article, sur une période de cinq ans. Les dépenses sont classées en quatre catégories : les traitements et les salaires, qui comprennent les sommes versées aux employés directement affectés aux activités du Nord; les autres dépenses de fonctionnement, qui couvrent toute une gamme de dépenses, notamment les dépenses relatives aux déplacements, aux fournitures, à l'entretien, aux locations et à l'achat de services professionnels et spéciaux; les dépenses en immobilisations, qui comprennent les coûts relatifs à l'acquisition d'équipement et de terres, aux projets de construction et de réfection de bâtiments, de routes et d'autres installations et enfin les subventions et contributions, qui comprennent les versements aux particuliers et aux organismes privés, aux conseils scolaires, aux municipalités et aux bandes indiennes ou aux organismes inuits pour favoriser l'atteinte des objectifs des programmes.

- Les dépenses totales prévues, par article, en 1995-1996 s'élevaient à 107,5 millions de dollars de moins que les projections de

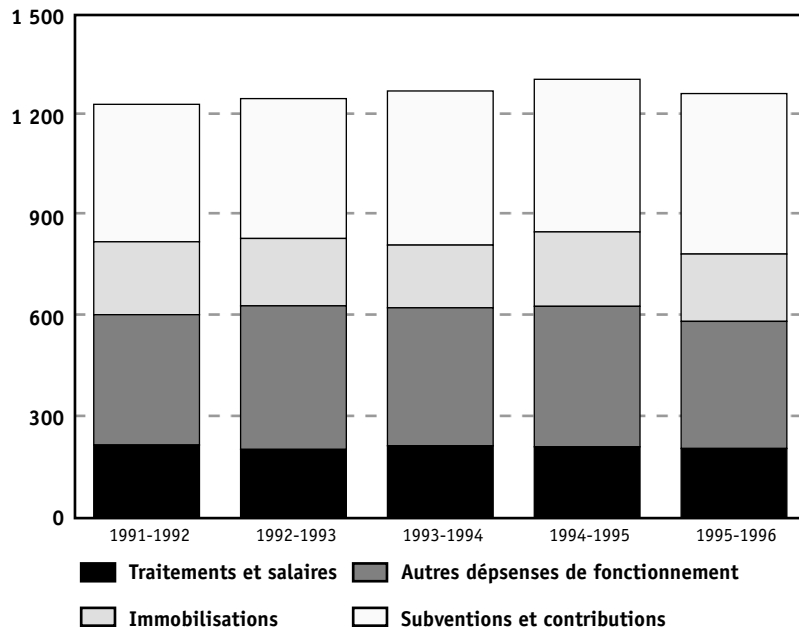
1994-1995 (tableau 11). Cette diminution nette comprend des réductions au titre des traitements et des salaires, des autres dépenses de fonctionnement et des immobilisations. Par contre, une augmentation appréciable des subventions et contributions a commencé en 1993-1994. Depuis 1991-1992, le total des traitements et des salaires a diminué de 23,4 millions de dollars ou 4,0 %, bien que la majeure partie de cette réduction se soit produite en 1995-1996. Les autres dépenses de fonctionnement ont atteint un sommet en 1992-1993, soit 907,4 millions de dollars, mais ont diminué de 110,4 millions de dollars ou 12,2 % en 1995-1996 pour se situer à 797,0 millions de dollars. Entre 1991-1992 et 1995-1996, le total des dépenses au titre des immobilisations a diminué de 267,8 millions de dollars ou 40,0 %, principalement au niveau fédéral. Par contre, le total des subventions et contributions a augmenté de 29,0 % depuis 1991-1992 pour atteindre 865,5 millions de dollars en 1995-1996. La mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales a eu une incidence dans ce secteur.

GRAPHIQUE 23
Évolution des dépenses du gouvernement fédéral, par article
(en millions de dollars)

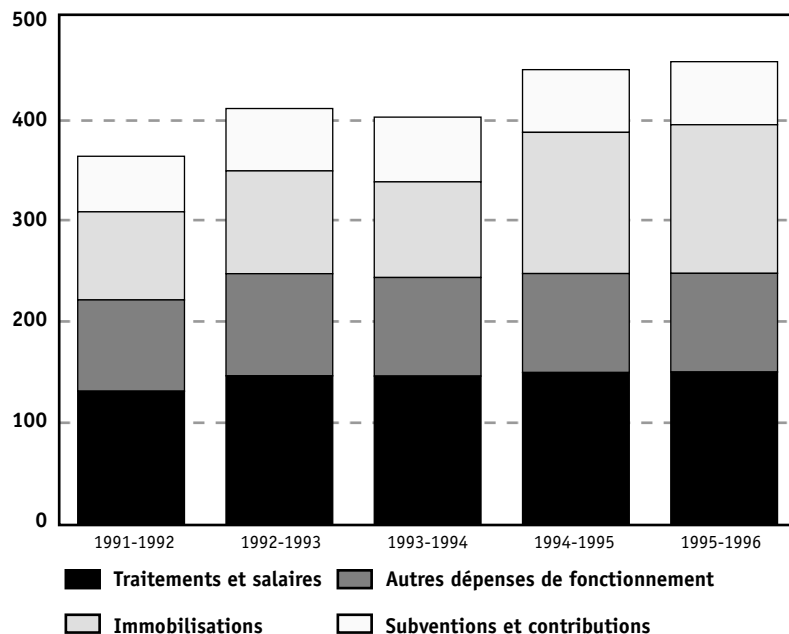


GRAPHIQUE 24

Évolution des dépenses du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, par article (en millions de dollars)

**GRAPHIQUE 25**

Évolution des dépenses du gouvernement du Yukon, par article (en millions de dollars)

**TRAITEMENTS ET SALAIRES**

- De 1991-1992 à 1994-1995, le total des traitements et salaires versés par les gouvernements (tableau 11) est demeuré relativement constant, aux alentours de 580,0 millions de dollars. En 1995-1996, on a observé une diminution de 20,3 millions de dollars (gouvernement fédéral, 15,8 millions de dollars et GTNO, 5,0 millions de dollars) ce qui a ramené à 561,2 millions de dollars le total des dépenses à ce poste. En 1995-1996, Transports Canada a transféré la responsabilité des aéroports au GTNO, justifiant ainsi environ 66 % de la diminution des dépenses fédérales. Compte tenu du moment où a été effectué le transfert des aéroports, l'impact de l'opération sur les dépenses du GTNO ne se fera sentir que l'an prochain. Depuis 1991-1992, les traitements et salaires du GY ont progressé lentement.
- Depuis 1991-1992, chaque gouvernement a affiché une tendance différente (tableau 11). Les dépenses du gouvernement fédéral ont évolué continuellement à la baisse en partie à cause du transfert des programmes de type provincial aux gouvernements territoriaux et des réductions de programme. Les dépenses du GTNO ont pour leur part fluctué, mais depuis l'augmentation de 1993-1994, on a observé deux diminutions consécutives. La tendance des dépenses du GY est à la hausse avec une augmentation de 15,0 millions de dollars en 1992-1993, principalement attribuable à l'augmentation des coûts dans les domaines de l'éducation et de la santé et à une croissance plus graduelle jusqu'en 1995-1996. Le transfert de l'hôpital général de Whitehorse a affecté davantage les subventions et les contributions que les traitements et les salaires parce que le personnel a été transféré de Santé Canada à la Whitehore Hospital Corporation plutôt qu'au gouvernement territorial. En 1995-1996, la Corporation a été financée au moyen d'une contribution du GY de l'ordre de 16,1 millions de dollars.

AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Le point sur 1994-1995 :** La prévision de dépense de 832,2 millions de dollars pour 1994-1995 ne s'est pas réalisée étant donné que les projections pour 1994-1995 ont été supérieures de 50,9 millions de dollars, établissant ainsi le budget à 883,1 millions de dollars. Le GTNO et le gouvernement fédéral se partagent cette augmentation avec des parts respectives de 31,1 millions de dollars et de 21,3 millions de dollars alors que le GY a connu une diminution de 1,6 million de dollars.
- Le total prévu des dépenses des gouvernements au titre des autres dépenses de fonctionnement pour 1995-1996 était de 797,0 millions de dollars, soit 86,1 millions de dollars de moins que la projection pour 1994-1995. Le gouvernement fédéral à lui seul justifie 46,3 millions de dollars de réduction, le GTNO, 39,6 millions de dollars et le GY est demeuré inchangé. La plupart des contributeurs fédéraux avaient prévu une diminution alors que Pêches et Océans a connu une augmentation de ses dépenses en 1995-1996 par suite du transfert de la Garde côtière canadienne de Transports Canada.
- Au cours de la période de cinq ans sur laquelle portent les données, les autres dépenses de fonctionnement du gouvernement fédéral ont diminué de 80,9 millions de dollars ou 20,0 %. Cette diminution est attribuable à la fois au transfert des programmes fédéraux et aux réductions de programme. En 1994-1995, le GTNO a dépensé au titre du fonctionnement 20,0 millions de dollars de plus que prévu en raison de la saison des feux de forêt. En 1995-1996, la réduction prévue de 17,8 millions de dollars au titre de la gestion des feux de forêt explique près de la moitié de la diminution prévue de 39,6 millions de dollars des dépenses du GTNO. Les autres dépenses de fonctionnement du GY sont demeurées constantes au cours des trois dernières années étant donné que les dépenses au titre de la Whitehorse Hospital Corporation sont couvertes par des subventions et des contributions.

IMMOBILISATIONS

- **Le point sur 1994-1995 :** Les dépenses pour 1994-1995 au titre des immobilisations étaient de 442,8 millions de dollars ou 20,3 millions de dollars nets de plus que les 422,5 millions de dollars projetés. Cette augmentation nette comprenait une augmentation des dépenses d'immobilisations de 35,7 millions de dollars, y compris 17,6 millions de dollars par la Société d'habitation des T.N.-O., 9,2 millions de dollars par le ministère de l'Éducation et 7,7 millions de dollars par le ministère des Affaires municipales et communautaires. Le GY a également augmenté ses dépenses en immobilisations de 16,2 millions de dollars dont 12,5 millions de dollars sont allés à la route de l'Alaska et 2,7 millions de dollars en travaux de réparation et d'entretien d'établissements d'enseignement. Par contre, le gouvernement fédéral compense une partie de l'augmentation avec une prévision de réduction de 31,6 millions de dollars, principalement au titre de la Défense nationale, pour 1994-1995.
- Le total des dépenses d'immobilisations prévues pour 1995-1996 s'élevait à 402,4 millions de dollars, soit 40,4 millions de dollars de moins que la projection de 1994-1995. Le gouvernement fédéral et le GTNO ont prévu des diminutions de 26,6 millions de dollars et de 21,0 millions de dollars respectivement alors que le GY a prévu une augmentation de 7,2 millions de dollars à ce titre. Les réductions par le gouvernement fédéral comprennent 19,4 millions de dollars par la Défense nationale, 3,4 millions de dollars par la GRC et 3,2 millions de dollars par Transports Canada. Les réductions de dépense du GTNO ont été réparties sur un certain nombre de ministères, dont celui de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, qui a absorbé 9,9 millions de dollars. L'augmentation du budget du GY comprenait une dépense de 3,7 millions de dollars par le ministère de l'Éducation au titre de la construction d'une école et de 3,4 millions de dollars par le ministère de la Santé et des Affaires sociales au titre de la construction du nouvel hôpital de Whitehorse. Les fonds pour la construction de l'hôpital proviennent de Santé Canada dans le cadre d'une entente de transfert.

- Bien que la tendance générale des dépenses d'immobilisations totales soit à la baisse depuis 1991-1992, chaque gouvernement affiche sa propre tendance. Les dépenses fédérales en immobilisations pour 1991-1992 étaient les deuxièmes en importance, par article, à 368,3 millions de dollars. En 1995-1996 cependant, les dépenses en immobilisations constituent la plus faible dépense du gouvernement fédéral, par article, à 57,9 millions de dollars, une diminution de 310,4 millions de dollars ou 84,3 %. Le ministère de la Défense nationale a été le premier responsable des réductions à la suite de l'achèvement du projet du Système d'alerte du Nord en 1991-1992. En 1995-1996, les dépenses en immobilisations de ce ministère étaient de 31,6 millions de dollars, en baisse de 90,3 % par rapport aux 324,2 millions de dollars de 1991-1992. Le transfert aux gouvernements territoriaux des programmes à forte teneur en capital comme les routes interterritoriales, la route de l'Alaska et les aéroports sont d'autres explications des réductions des dépenses en immobilisations directes du gouvernement fédéral.

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

- **Le point sur 1994-1995 :** Les projections de dépense pour 1994-1995 au titre des subventions et des contributions étaient de 826,2 millions de dollars, soit 90,5 millions de dollars de plus que les 735,7 millions de dollars prévus. Cette augmentation s'est avérée nécessaire en raison de la signature de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut en 1993-1994. Les paiements législatifs relatifs à cet Accord ont commencé en 1993-1994 et toutes les dates antérieures ont été rajustées en conséquence.
- L'importance des subventions et des contributions et la proportion du budget fédéral allouée à ces ententes ont changé considérablement avec la signature de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Les versements effectués au titre de cet accord s'élevaient à 121,8 millions de dollars en 1993-1994, 70,1 millions de dollars en 1994-1995 et 95,5 millions de dollars en 1995-1996. Également en 1995-

1996, un nouveau versement de 9,0 millions de dollars est venu s'ajouter pour l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu. Globalement, les ententes sur les revendications territoriales des Autochtones ont accaparé 129,9 millions de dollars ou 39,5 % des 328,8 millions de dollars de subventions et de contributions du gouvernement fédéral en 1995-1996.

- Le total des subventions et des contributions prévues pour 1995-1996 était de 865,5 millions de dollars, en hausse de 39,3 millions de dollars par rapport aux projections de 1994-1995. La majeure

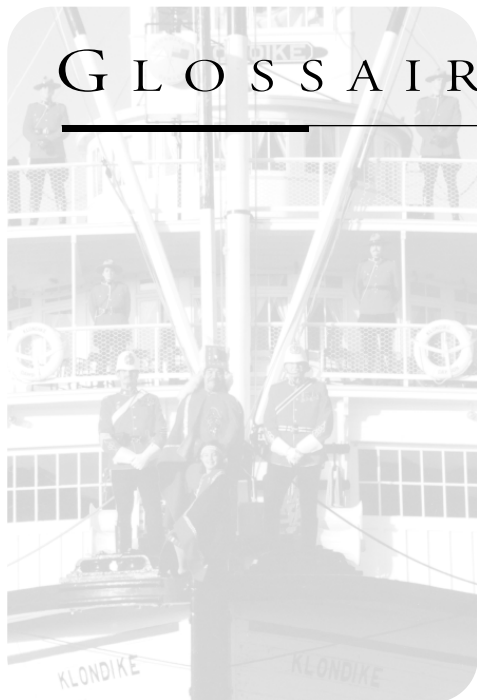
partie de cette augmentation est attribuable au gouvernement fédéral et au GTNO. Le poste des subventions et contributions du GY est demeuré relativement stable depuis 1992-1993. Les dépenses du gouvernement fédéral ont augmenté de 15,3 millions de dollars nets en raison des versements effectués par le MAINC dans le cadre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu. Une réduction de 8,3 millions de dollars par Développement des ressources humaines compense partiellement l'augmentation du MAINC. L'augmentation nette du GTNO de

23,3 millions de dollars comprend des augmentations de 5,0 millions de dollars par la Société d'habitation des T.N.-O., de 7,8 millions de dollars par le ministère de la Santé et des Services sociaux, principalement aux conseils des hôpitaux et de la santé et de 10,7 millions de dollars par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, principalement au titre des subventions aux étudiants, programme à frais partagés avec Développement des ressources humaines et les conseils de l'éducation pour parrainer des cours de préparation scolaire et mettre sur pied des projets de développement des capacités de travail.

TABLEAU 1 1
Évolution des dépenses en millions de dollars et en pourcentage, par article

Article de dépense	1991-1992		1992-1993		1993-1994		1994-1995		1995-1996	
	Réelles		Réelles		Réelles		Projetées		Prévues	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ensemble des gouvernements :										
Traitements et salaires	584,6	20,8	586,4	22,0	584,3	21,1	581,5	21,3	561,2	21,4
Autres dépenses de fonctionnement	880,1	31,4	907,4	34,0	873,4	31,6	883,1	32,3	797,0	30,3
Immobilisations	670,2	23,9	473,2	17,7	422,0	15,3	442,8	16,2	402,4	15,3
Subventions et contributions	671,1	23,9	699,8	26,2	884,9	32,0	826,2	30,2	865,5	33,0
Total - Gouvernements	2 806,0	100,0	2 666,8	100,0	2 764,6	100,0	2 733,6	100,0	2 626,1	100,0
Fédéral :										
Traitements et salaires	237,4	19,4	237,3	23,3	224,6	20,4	221,4	22,4	205,6	22,4
Autres dépenses de fonctionnement	405,3	33,2	382,7	37,6	368,7	33,5	370,7	37,5	324,4	35,4
Immobilisations	368,3	30,2	173,4	17,0	142,9	13,0	84,5	8,5	57,9	6,3
Subventions et contributions	209,9	17,2	224,7	22,1	365,5	33,2	313,2	31,6	328,8	35,9
Total - Gouvernement fédéral	1 220,9	100,0	1 018,1	100,0	1 101,7	100,0	989,8	100,0	916,8	100,0
Territoires du Nord-Ouest :										
Traitements et salaires	216,5	17,7	203,4	16,4	214,3	16,9	211,2	16,3	206,2	16,4
Autres dépenses de fonctionnement	385,7	31,5	425,0	34,2	408,3	32,3	415,8	32,0	376,2	29,9
Immobilisations	215,8	17,6	199,5	16,1	185,7	14,7	220,4	17,0	199,4	15,9
Subventions et contributions	407,0	33,2	414,1	33,3	456,2	36,1	451,8	34,8	475,1	37,8
Total - Territoires du Nord-Ouest	1 225,0	100,0	1 242,0	100,0	1 264,6	100,0	1 299,1	100,0	1 256,9	100,0
Yukon :										
Traitements et salaires	130,7	36,3	145,7	35,8	145,4	36,5	148,9	33,5	149,4	33,0
Autres dépenses de fonctionnement	89,1	24,7	99,7	24,5	96,3	24,2	96,6	21,7	96,3	21,3
Immobilisations	86,0	23,9	100,4	24,7	93,4	23,4	137,9	31,0	145,1	32,1
Subventions et contributions	54,3	15,1	60,9	15,0	63,2	15,9	61,2	13,8	61,6	13,6
Total - Yukon	360,1	100,0	406,7	100,0	398,3	100,0	444,7	100,0	452,5	100,0

Nota : Les dépenses annuelles totales indiquées ici et dans la section intitulée Dépenses par lieu géographique de centre de responsabilité diffèrent légèrement des chiffres cités dans les autres sections à cause des rajustements faits pour les ventes et les achats entre organismes dans le but de réduire le double comptage.

**Achats auprès d'organismes participants.**

Une transaction d'achat entre deux organismes participants a lieu lorsque l'un d'eux procède à l'achat de biens ou de services de l'autre. Le total des achats est versé aux dépenses de l'organisme acquéreur et dans la plupart des tableaux, l'organisme acquéreur est crédité de la dépense finale de façon à éviter le double comptage. Les dépenses par lieu géographique et par article, cependant, sont rapportées déduction faite des achats. Étant donné que davantage de ventes que d'achats sont rapportées, ces deux séries de dépenses sont plus élevées que celles qui figurent sous les dépenses par organisme; dépenses par fonction; et dépenses par organisme qui en bénéficie le plus. Idéalement, les montants signalés par l'organisme vendeur et l'organisme acquéreur devraient être identiques, mais les limites des systèmes financiers rendent inévitables un certain nombre de doubles comptages.

Article de dépense. Désigne une classification financière des dépenses en quatre catégories : traitements et salaires, autres dépenses de fonctionnement, immobilisations et subventions et contributions.

- 1) *Traitements et salaires* - Ces dépenses comprennent les sommes versées aux employés affectés à des fonctions relatives au Nord.
- 2) *Autres dépenses de fonctionnement* - Ce poste couvre les dépenses au titre des déplacements, des fournitures, de l'entretien, des locations et de l'achat de services professionnels. Les ventes et les achats se classent habituellement dans ce type de dépense.
- 3) *Immobilisations* - Ces dépenses comprennent l'acquisition de terres, l'achat d'équipement et l'exécution de projets liés à de nouvelles constructions et à la reconstruction de bâtiments, de routes et d'autres installations.
- 4) *Subventions et contributions* - Ces dépenses incluent les paiements à des particuliers ou à des organisations pour favoriser l'atteinte des objectifs des programmes ou, dans le cas des revendications territoriales des Autochtones, pour remplir une obligation légale.

Dépense directe. Dépense effectuée par un organisme participant qui assure la prestation d'un service ou la livraison d'un produit.

ETP. L'expression équivalent temps plein (ETP) a remplacé année-personne comme mesure des ressources humaines au gouvernement. Elle désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent. Par exemple, une personne employée pendant une année complète, ou trois personnes travaillant chacune pendant quatre mois au cours d'une année, correspondent à un équivalent temps plein.

Fonction. Le Système statistique de gestion des finances publiques de Statistique Canada est utilisé pour présenter les fonctions de dépense des gouvernements fédéral et territoriaux. Par exemple, certaines de ces fonctions sont l'éducation, la santé, les services sociaux, les transports et les communications et les services généraux. On en trouve à l'annexe 3 une brève description et quelques exemples. Les dépenses pour 14 des 18 fonctions utilisées dans le système s'appliquent au Nord.

GTNO. Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Lieu géographique de centre de responsabilité. Cette expression désigne la grande région géographique où est situé le bureau responsable de la dépense et de l'emploi connexe. Trois régions sont utilisées à cette fin : le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest dans le cas des bureaux situés dans le Nord, et le Sud du Canada dans le cas des bureaux situés dans le Sud. Bien que les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ne possèdent que de petits bureaux comptant environ quatre employés dans le Sud du Canada (Ottawa), ils sont trop petits pour être indiqués séparément dans les graphiques ou les tableaux et c'est pourquoi ils sont inclus avec les données du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

MAINC. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Organisme. Aux fins du présent Plan, le mot organisme est le plus souvent utilisé de façon générale pour désigner tous les ministères fédéraux, toutes les sociétés d'État et les deux gouvernements territoriaux qui fournissent des données pour l'établis-

ment du Plan annuel des dépenses pour le Nord. Les sociétés d'État fédérales peuvent aussi être considérées comme étant des organismes fédéraux.

PADN. Le Plan annuel des dépenses pour le Nord est un résumé des dépenses des gouvernements fédéral et territoriaux et de l'emploi dans et pour le Nord. Il comprend non seulement les dépenses engagées à partir des bureaux situés dans le Nord, mais aussi celles qui sont engagées à l'administration centrale ou dans les bureaux régionaux du gouvernement fédéral dans le Sud du pays lorsqu'il s'agit de dépenses et d'équivalents temps plein liés à la prestation de services ou à la réalisation de projets pour le Nord.

SEA. Stratégie pour l'environnement arctique

SPEA. Stratégie de protection de l'environnement arctique

Organisme de dépense final. Organisme participant qui gère la dépense et livre le produit. Lorsqu'un organisme fédéral transfère les fonds à un gouvernement territorial pour qu'il réalise des travaux, le gouvernement territorial en question livre le produit et devient l'organisme de dépense final.

Transfert. Un transfert a lieu lorsque des fonds sont envoyés par un organisme participant à un autre sous forme de paiement de transfert (subvention ou contribution) et que l'organisme receveur a la responsabilité d'assurer la prestation du service ou de livrer le produit. Dans la plupart des cas, les transferts sont faits par les ministères fédéraux aux gouvernements territoriaux et les dépenses sont déduites du ministère fédéral procédant au transfert et attribuées au gouvernement territorial administrant la dépense finale.

1) *Transfert d'après une méthode préétablie* - Ce genre de transfert vise le virement de sommes importantes du gouvernement fédéral (anciennement le MAINC et maintenant le ministère des Finances) aux gouvernements territoriaux pour leur permettre d'offrir un ensemble complet de services gouvernementaux. Les montants des transferts sont fondés sur une formule qui tient compte de la croissance des dépenses locales ou territoriales, de la croissance de la population des territoires par rapport à celle de la population nationale, de la capacité des territoires à

générer leurs propres recettes et des fonds nécessaires pour exécuter les programmes transférés du gouvernement fédéral.

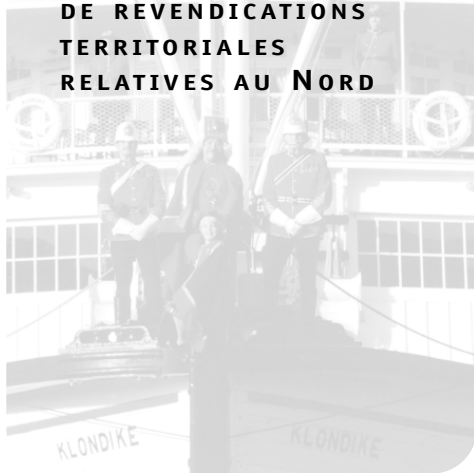
2) *Autres transferts* - Ces transferts viennent de divers organismes fédéraux et permettent aux gouvernements territoriaux d'assurer, par exemple, la prestation de services spécifiques d'éducation, de logement, d'aide sociale, de soins de santé, de développement économique et d'emploi.

Ventes aux organismes. Une vente a lieu entre deux organismes participants lorsque l'un d'eux vend des biens ou des services à l'autre. Le total des ventes est déduit de l'organisme vendeur et seulement l'organisme acquéreur est crédité de la dépense finale de façon à éviter le double comptage.

Idéalement, les montants signalés par l'organisme vendeur et l'organisme acquéreur devraient être identiques, mais les limites des systèmes financiers rendent inévitables un certain nombre de doubles comptages. Habituellement, davantage de ventes que d'achats sont rapportés, ce qui rend les dépenses, défalquées des ventes, légèrement plus exactes.

ANNEXE 1

ÉTAT DES DOSSIERS DE REVENDICATIONS TERRITORIALES RELATIVES AU NORD



Les ententes de règlement de revendications globales relatives au Nord énumérées ci-dessous ont été conclues depuis l'adoption en 1973 de la politique du gouvernement fédéral en matière de revendications.

- Convention définitive des Inuvialuit (entrée en vigueur le 25 juillet 1984);
- Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (entrée en vigueur le 9 juillet 1993).

Deux ententes régionales définitives fondées sur l'entente d'avril 1990 ont été conclues avec les groupes régionaux de Métis et de Dénés, à savoir :

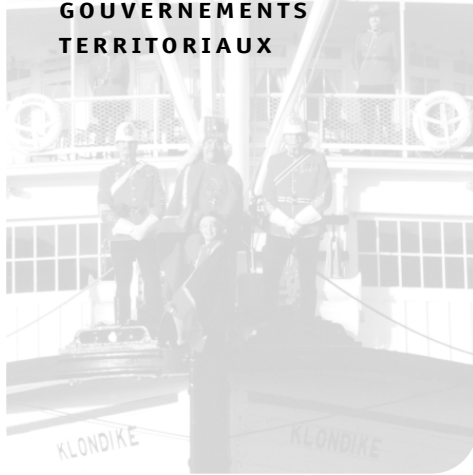
- Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (entrée en vigueur le 22 décembre 1992);
- Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu (entrée en vigueur le 23 juin 1994).

Quatre ententes définitives, ainsi que les ententes d'autonomie gouvernementale correspondantes (1994), ont été conclues avec les Premières nations du Yukon suivantes, à partir de l'Accord-cadre définitif avec le Conseil des Indiens du Yukon (1993) :

- la Première nation des Gwich'in Vuntut (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- la Première nation des Nacho Nyak Dun (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- le Conseil des Tlingits de Teslin (entrée en vigueur le 14 février 1995);
- les Premières nations de Champagne et de Aishihik (entrée en vigueur le 14 février 1995).

ANNEXE 2

TRANSFERTS AUX GOUVERNEMENTS TERRITORIAUX



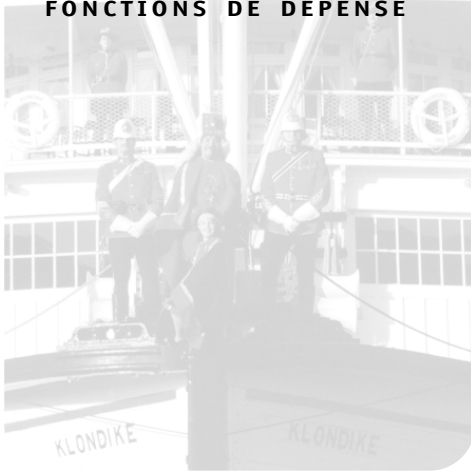
Yukon

- 1986 Toponymie (MAINC)
- 1987 Commission d'énergie du Nord canadien (MAINC)
- 1989 Pêche intérieure (Pêches et Océans)
- 1989 Sécurité des mines (MAINC)
- 1990 Routes interterritoriales (MAINC)
- 1990 Aéroports de catégories « B » et « C » (Transports Canada)
- 1992 Route de l'Alaska (Travaux publics et Services gouvernementaux)
- 1993 Hôpital général de Whitehorse (Santé Canada)
- 1993 Accord sur le pétrole et le gaz du Nord (MAINC)
- 1993 Soins médicaux et hospitaliers pour les Indiens et les Inuit (MAINC)
- 1993 Programme de logement à l'intention des Indiens et des Inuit à faible revenu (MAINC)

Territoires du Nord-Ouest

- 1986 Postes infirmiers et services de santé de Baffin (Santé Canada)
- 1986 Toponymie (MAINC)
- 1987 Gestion des forêts et lutte contre les incendies (MAINC)
- 1988 Commission d'énergie du Nord canadien (MAINC)
- 1988 Services de santé : tous les services de santé et hospitaliers restants (Santé Canada)
- 1988 Centres de ressources scientifiques (MAINC)
- 1990 Routes internationales (MAINC)
- 1991 Aéroports de catégories « B » et « C » (Transports Canada)
- 1993 Enregistrement des titres fonciers (MAINC)
- 1995 Aéroports de catégorie « A » (Transports Canada)

CLASSIFICATION DES FONCTIONS DE DÉPENSE



Le PADN utilise la classification des fonctions de dépense fondée sur les catégories normalisées du Système statistique de gestion des finances publiques de Statistique Canada. Cette classification a été utilisée ici pour que les données du PADN soient plus utiles et puissent être comparées aux données des autres rapports statistiques du gouvernement.

On distingue 18 fonctions de dépense; à chacune correspond la nature générale et le genre de l'activité pour laquelle les dépenses sont engagées. Quatorze des 18 fonctions, numérotées de un à quatorze, se retrouvent dans les dépenses pour le Nord. Il y a aussi la fonction Transferts à des fins générales, portant le numéro quinze. Toutefois, les transferts à des fins générales figurent seulement dans les tableaux sur les transferts, à cause du principe utilisé dans le PADN d'imputer la dépense à l'organisme qui en a la responsabilité finale. Tous les transferts sont déduits des dépenses des organismes fédéraux et déclarés par le gouvernement territorial qui exécute le travail. Il faut consulter la section sur les Transferts du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux pour avoir un résumé des transferts.

Les fonctions de dépense sont décrites ci-après, avec des exemples des genres de dépense inclus dans chaque fonction

- (1) **Services généraux** : Cette fonction comprend les dépenses relatives aux aspects exécutif et législatif de l'activité gouvernementale et à la promulgation des lois, les dépenses administratives telles que les dépenses pour les services centraux de comptabilité, de vérification comptable, de dotation en personnel et d'administration des impôts, ainsi que les autres dépenses telles que les services intergouvernementaux, les assurances, les affaires civiles en litige, sans oublier les subventions à des fins générales accordées aux organismes et aux particuliers qui ne peuvent pas être incluses dans une sous-fonction particulière. Les dépenses liées au règlement des revendications territoriales des Autochtones sont incluses dans cette catégorie.
- (2) **Protection personnelle et matérielle** : Cette fonction comprend toutes les sorties de fonds effectuées pour fournir les services destinés à assurer la sécurité des personnes et des biens, y compris la protection contre les attaques extérieures, les actes criminels, la négligence et les abus, ainsi que les activités effectuées pour assurer la bonne marche des affaires de la collectivité. Sont incluses dans cette fonction les sous-fonctions telles que la défense nationale, les services de maintien de l'ordre, la lutte contre les incendies, les tribunaux judiciaires et les services correctionnels et de réhabilitation.
- (3) **Transports et communications** : Cette fonction englobe les sorties de fonds effectuées pour l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des installations et du matériel de transport et de communication, ainsi que pour l'ingénierie et les relevés techniques connexes. Elle touche le transport aérien, le transport routier, le transport ferroviaire, le transport par eau, les télécommunications et le service des postes.
- (4) **Santé** : Cette fonction comprend les dépenses liées au contrôle et à la prévention des maladies, aux régimes d'assurance de soins médicaux et de soins hospitaliers et à la prestation des services médicaux et hospitaliers.
- (5) **Services sociaux** : Cette fonction comprend les mesures prises par le gouvernement, soit seul, soit avec la collaboration des citoyens, pour venir en aide aux personnes et aux familles dont le bien-être est menacé à cause d'un concours de circonstances qui échappe à leur contrôle, ou pour prévenir de telles situations. Cette fonction comprend les sous-fonctions telles que la sécurité sociale, l'assurance-chômage, les prestations aux anciens combattants, le bien-être social et autres services sociaux, la recherche, la planification et les consultations.
- (6) **Éducation** : Cette fonction comprend les coûts d'aménagement, d'amélioration et de fonctionnement des systèmes d'éducation et la fourniture de services d'édu-

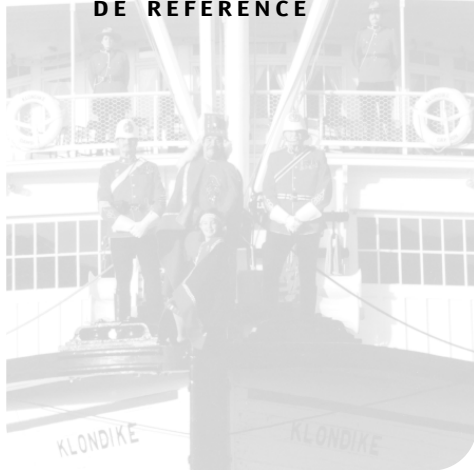
cation particuliers. Elle est subdivisée en sous-fonctions : niveau élémentaire, niveau secondaire, niveau postsecondaire et services particuliers de recyclage aux fins de perfectionnement.

- (7) **Conservation des ressources et développement industriel** : Cette fonction ne fait pas de distinction entre la conservation et le développement, mais elle est plutôt subdivisée selon les types de ressources ou les secteurs suivants : agriculture, chasse et pêche, forêts, mines, pétrole et gaz, énergie hydro-électrique, entreposage de l'eau et contrôle des inondations, tourisme, commerce et industrie.
- (8) **Environnement** : Les sous-fonctions suivantes ont un objectif commun, soit de garantir l'environnement le plus propice aux personnes et de réduire au minimum les effets nuisibles de la vie moderne sur l'environnement : approvisionnement en eau et épuration de l'eau, canalisations d'égout et traitement des eaux-vannes, enlèvement et élimination des ordures ménagères et des déchets et lutte contre la pollution.
- (9) **Loisirs et culture** : Cette fonction comprend les dépenses visant la création, l'amélioration et l'exploitation d'installations de loisirs ainsi que l'aide versée à des personnes et à des organismes privés engagés dans la promotion des loisirs. Elle touche les installations sportives et récréatives, les parcs et lieux historiques, les musées, les galeries d'art et les arts du spectacle.
- (10) **Travail, emploi et immigration** : Cette fonction comprend les dépenses associées à l'instauration et à la promotion des relations de travail et de conditions de travail équitables, ainsi qu'aux divers programmes touchant l'immigration.
- (11) **Logement** : Les dépenses du gouvernement au chapitre du logement comprennent a) les dépenses engagées par les ministères et les organismes à titre de constructeurs et d'exploitants immobiliers, ainsi que pour des activités auxiliaires et b) les dépenses destinées à aider d'autres groupes à exercer des activités semblables.
- (12) **Affaires extérieures et aide à l'étranger** : Cette fonction englobe les dépenses ayant trait aux relations officielles que le Canada entretient avec les États étrangers, à l'encouragement du développement économique et à l'amélioration des conditions sociales de pays étrangers. Ainsi, les dépenses engagées pour le développement du commerce à l'étranger et pour les échanges culturels avec d'autres pays sont classées respectivement dans les catégories commerce et industrie et culture.
- (13) **Planification et aménagement des régions** : Cette fonction comprend les dépenses liées à l'urbanisme et au zonage, au développement communautaire, au développement économique régional, aux affaires et aux commissions municipales, ainsi qu'aux conseils et autorités chargés de planifier et de stimuler le développement de régions délimitées.
- (14) **Établissements de recherche** : Cette fonction comprend les dépenses d'organismes de recherche importants, tel que le Conseil national de recherches du Canada, et d'établissements provinciaux ou territoriaux semblables dont l'activité principale est la recherche scientifique pure ou appliquée et la mise en œuvre des découvertes résultant de cette activité. Y sont également incluses les subventions aux particuliers et aux établissements privés qui se consacrent à ce genre de recherche.
- (15) **Transferts à des fins générales à d'autres administrations publiques** : Cette fonction comprend les paiements versés en vertu des accords fiscaux fédéraux-territoriaux et de la Loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique ainsi que les subventions tenant lieu d'impôt foncier.
- (16) **Transferts aux entreprises propres** : Cette fonction regroupe les sommes que le gouvernement verse à ses entreprises pour combler leur déficit. Les subventions accordées aux entreprises publiques et privées en vue de la réali-

sation de certains objectifs économiques ou sociaux ne sont pas incluses dans cette fonction. Elle sont insérées dans la fonction à laquelle l'activité de ces entreprises est associée. Par conséquent, il n'y a aucune dépense pour le Nord dans cette catégorie.

- (17) **Service de la dette** : Cette classification comprend les intérêts payés pour toutes les formes d'emprunt et autres dépenses se rapportant au service de la dette publique. Aucune dépense pour le Nord n'est inscrite dans cette catégorie.
- (18) **Autres** : Aucune dépense n'a été attribuée à cette catégorie.

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE



Les personnes qui désirent plus de renseignements à des fins de recherche peuvent obtenir des exemplaires plus détaillés du Plan annuel des dépenses pour le Nord (1995-1996), en écrivant à l'adresse suivante : Direction de la qualité de l'information et de la recherche, pièce 530, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa (Ontario) K1A 0H4.

Les lecteurs qui souhaitent en savoir davantage sur les activités et programmes du gouvernement dans le Nord peuvent obtenir gratuitement les publications suivantes :

Regard sur le Nord - Engagement du Canada dans l'Arctique

Mines et activités minières 1993

Politique minière pour le Nord

La Stratégie pour l'environnement arctique : Un plan d'action

Les Inuits

Le Nord

en écrivant à :

Kiosque des publications et renseignements au public
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4
Téléphone : (819) 997-0380
Télécopieur : (819)997-0380
Internet : <http://www.inac.gc.ca>
C. élect. : InfoPub@inac.gc.ca

Les lecteurs intéressés peuvent aussi acheter les publications suivantes :

Le Nord canadien : Manuel de référence

Budget des dépenses, Partie III :
Plan de dépenses*, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

* Le MAINC ne publie plus de rapport annuel. La plupart des données qu'il renfermait sont maintenant présentées dans le Budget des dépenses, Partie III.

en écrivant à :

Groupe Communication Canada
Publications
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S9

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT

1 9 9 5 - 1 9 9 6



Nous vous invitons à remplir ce formulaire afin que nous puissions mettre à jour nos dossiers et nos besoins.

Envoyer à : Caroline Pelletier

Section de l'exploitation des données
Direction de la qualité de l'information et de la recherche
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
10, rue Wellington, pièce 530
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4

S.V.P. apporter les changements suivants :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Nombre d'exemplaires désirés : | <input type="checkbox"/> Annuler l'abonnement
(Remplir la partie B) |
| <input type="checkbox"/> Réacheminer au nouvel abonné | |
| <input type="checkbox"/> (Remplir la partie A) | <input type="checkbox"/> Demande de données additionnelles
(Remplir la partie B) |
| <input type="checkbox"/> Changement d'adresse
(Remplir la partie A) | <input type="checkbox"/> Autres
(Remplir la partie B) |

Partie A : Nom et adresse

Abonné actuel

Nouvel abonné

Nom : _____

Name: _____

Adresse : _____

Address: _____

N° de tél. : _____

N° de tél. : _____

Partie B : Commentaires :

Nous espérons que le *Plan annuel des dépenses pour le Nord* (1995-1996) vous a été utile. Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec notre ligne de Renseignements statistiques au (819) 953-9999.
